



ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

**Action prioritaire relative
à la traduction et l'interprétariat**

**Rapport préparé par Marie-Christine Aubin
Coordonnatrice du projet, Collège universitaire Glendon
à l'intention de la
Commission de planification**

**©Décembre 2005
Mise à jour : juin 2006**

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction.....	3
2.	Panorama du secteur	3
	2.1 La traduction, la révision, la rédaction technique et professionnelle.....	3
	2.2 L'interprétation, le doublage et le sous-titrage.....	3
	2.3 La terminologie.....	3
	2.4 La localisation, la production d'outils informatiques et la gestion de projet	3
3.	État de la situation.....	3
	3.1 Méthodologie de la recherche.....	3
	3.2 Données actuelles.....	3
	3.3 Besoins de la profession.....	3
	3.3.1 Besoins par catégorie d'activité.....	3
	3.3.1.1 Disposer d'un plus grand nombre de traducteurs	3
	3.3.1.2 Assurer la relève des interprètes de la fonction publique et permettre au Canada de prendre sa place dans les institutions internationales en prévoyant des formations trilingues.....	3
	3.3.1.3 Créer une catégorie professionnelle propre à la localisation et recueillir des données sur ces activités au Canada	3
	3.3.1.4 Comprendre les nouveaux besoins de la terminologie au XXI ^e siècle	18
	3.3.2 Besoins par catégorie d'âge.....	3
4.	Panorama des programmes de formation en traduction et disciplines connexes.....	3
	4.1 Les programmes de premier cycle	3
	4.1.1 Les programmes d'initiation.....	3
	4.1.2 Les programmes courts.....	3
	4.1.3 Les baccalauréats spécialisés en traduction	3
	4.2 Les programmes de deuxième cycle	3
	4.2.1 Les programmes courts.....	3
	4.2.2 Les DESS	3
	4.2.3 Les maîtrises	3
	4.3 Les programmes de troisième cycle.....	3
	4.4 Bilan.....	3
	4.4.1 Bilan global.....	3
	4.4.2 Langues enseignées.....	3
	4.4.3 Ressources professorales	3
	4.5 Évolution des clientèles étudiantes	3
	4.5.1 Inscriptions par type de formation	3
	4.5.2 Admissions par type de formation	3
	4.5.3 Diplômés par type de formation	3
5.	Diagnostic	3
	5.1 Adéquation formations/besoins de l'industrie.....	3
	5.2 Problèmes identifiés dans le secteur professionnel.....	3
	5.3 Problèmes identifiés dans les universités.....	3

6.	Stratégies d'intervention.....	3
6.1	Solutions pour le recrutement.....	3
6.1.1	En traduction.....	3
6.1.2	En interprétation.....	3
6.1.3	En terminologie.....	3
6.1.4	En localisation.....	3
6.2	Solutions pour l'enseignement.....	3
6.3	Partenariats à encourager.....	3
6.4	Programmes ou cours à créer.....	3
6.4.1	Proposition d'un programme.....	3
6.4.2	Description du programme.....	3
6.4.3	Estimations chiffrées de la création de ce programme.....	3
7.	Bibliographies.....	3
	ANNEXE 1 : Appellations de fonctions.....	3
	ANNEXE 2 : Formulaire d'enquête sur les programmes et les professeurs.....	3
	ANNEXE 3 : Inscriptions et diplômés par type de formation.....	3

LISTE DES FIGURES

Figure 1 :	Évolution de la profession.....	3
Figure 2 :	Répartition des activités de la profession (2006).....	3
Figure 3 :	Répartition des professionnels du Bureau de la traduction (2006).....	3
Figure 4 :	Âge des professeurs.....	3
Figure 5 :	Évolution des inscriptions en traduction 2001-2005.....	3
Figure 6 :	Évolution du nombre de diplômés par catégorie et globalement.....	3

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Champs d'activité du secteur.....	3
Tableau 2 :	Répartition du secteur en catégories professionnelles, selon les données des associations professionnelles.....	3
Tableau 3 :	Personnes exerçant des activités de localisation dans les associations professionnelles de traducteurs au Canada.....	17
Tableau 4 :	Programmes d'initiation en traduction.....	3
Tableau 5 :	Programmes courts en traduction.....	3
Tableau 6 :	Programmes courts dans des disciplines connexes.....	3
Tableau 7 :	Programmes de baccalauréats spécialisés.....	3
Tableau 8 :	Programmes courts de 2 ^e cycle.....	3
Tableau 9 :	DESS.....	3
Tableau 10 :	Maîtrises en traduction.....	3
Tableau 11 :	Âge des professeurs.....	3
Tableau 12 :	Total des inscriptions par université.....	3
Tableau 13 :	Nombre total des diplômés 2001-2005.....	3
Tableau 14 :	Cours envisagés pour la M.A. en terminologie.....	3
Tableau 15 :	Calendrier envisagé.....	3
Tableau 16 :	Estimation du coût de la M.A. en terminologie, gestion des connaissances et nouvelles technologies.....	3

1. Introduction

Depuis sa création, l'Association des universités de la francophonie canadienne s'occupe de trouver des solutions aux problèmes qui se posent aux universités francophones, notamment à celles qui œuvrent dans un contexte minoritaire. En janvier 2004, l'Association se dotait d'une Commission de planification dont le mandat était de « proposer un plan triennal en matière de coordination académique entre les établissements membres, orienté vers l'atteinte d'objectifs mesurables, de mettre à jour ce plan et de voir à sa réalisation¹ ».

Ces objectifs, regroupés au sein de cinq actions prioritaires, visent tous à améliorer « l'accessibilité aux études universitaires pour les étudiantes et les étudiants des communautés francophones en situation minoritaire² » en leur assurant une formation « pratique et professionnelle³ ». Ils visent aussi à l'internationalisation des programmes de formation, à la constitution d'un réseau académique de formation, à l'accroissement du recrutement et au renforcement de la recherche.

L'étude qui suit s'inscrit dans l'action prioritaire 1.1, c'est-à-dire qu'elle appartient à l'axe du réseau académique de formation et porte sur le domaine général de la formation en traduction et interprétariat. Elle a pour objectif d'examiner « les programmes de formation existants et, le cas échéant, de les réviser afin d'en assurer l'adéquation avec le besoin; [de] développer des stratégies de recrutement étudiant [...] [et de] développer une approche réseau afin d'offrir une formation complète dans plusieurs régions⁴ ».

Cette action, à cause de sa nature même et de la collaboration de partenaires tels qu'Industrie Canada, se devait d'être menée en incluant tous les intervenants de l'industrie de la langue au Canada, y compris au Québec. Il s'agit donc d'une étude pancanadienne, réalisée dans l'intérêt de tous les Canadiens. Son objectif est de servir l'industrie de la traduction partout au pays, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à ce qu'elle soit florissante, à commencer par les étudiants susceptibles d'en faire partie dans un avenir proche et leurs professeurs qui ont à cœur de les voir réussir.

La démarche a donc été de dresser, dans un premier temps, un panorama du secteur afin d'en identifier les besoins à court et à moyen terme; puis, de faire un panorama de la formation en traduction et dans les disciplines connexes. De ces panoramas doivent ressortir inévitablement les lacunes ou les problèmes que pose l'adéquation des formations aux besoins de l'industrie. Une fois le diagnostic posé, nous proposerons des solutions qui pourraient permettre de surmonter les problèmes et de répondre aux désirs des uns et des autres.

¹ ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE, *Plan d'action 2005-2010 du réseau de l'enseignement universitaire*, Ottawa, décembre 2004, p. 5.

² *Ibid.*, p. 7.

³ *Ibid.*, p.7.

⁴ *Ibid.*, p. 10.

2. Panorama du secteur

Dans sa carte routière technologique, l'AILIA (Association de l'industrie de la langue/Language Industry Association) donne une vue d'ensemble du secteur⁵ :

Traduction	Interprétation	Localisation
Traduction-révision	<i>Traduction du langage parlé</i>	<i>Sites Web, logiciels, documents, etc.</i>
<i>Vérification, corrections</i>	Terminologie	Technologie langagière
Gestion des demandes de traduction	<i>Vocabulaire propre à un domaine</i>	<i>R-D, production d'outils informatiques</i>
<i>Coordination de projets</i>	Traduction de documents audiovisuels	Rédaction technique et professionnelle
Formation de traducteurs	<i>Doublage, sous-titrage de films, d'émissions télévisées</i>	<i>Collaboration avec les traducteurs</i>
	Postédition	
	<i>Révision de traductions automatiques</i>	

Tableau 1 : Champs d'activité du secteur

Aux fins de cette étude, nous regrouperons ces activités de la manière suivante.

2.1 La traduction, la révision, la rédaction technique et professionnelle

Toutes ces activités ont pour particularité d'être écrites.

La traduction est une activité qui consiste à faire passer un texte écrit d'une langue A en une langue B. Au Canada, elle se pratique essentiellement entre les deux langues officielles, l'anglais et le français. Pourtant, depuis l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et la mondialisation économique, la traduction est au cœur des activités internationales et ne se limite pas aux langues officielles du Canada. Elle a pris un essor remarquable après la Deuxième Guerre mondiale, essor qui a donné naissance, dans de nombreux pays (dont le Canada), à un grand nombre d'écoles de traducteurs. Elle porte sur tous les sujets, d'où les spécialités de traducteur juridique, traducteur littéraire, etc.

La révision consiste à corriger le travail d'un traducteur débutant afin qu'il puisse, à terme, devenir traducteur autonome, ou bien à revoir des textes en vue de leur publication (chez un éditeur, par exemple).

⁵ ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE DE LA LANGUE/LANGUAGE INDUSTRY ASSOCIATION, *Industrie canadienne de la traduction. Carte routière technologique (2003-2007)*, (en ligne), <http://www.ailia.ca>, Ottawa, Industrie Canada, 2004, p. 2 (site consulté le 20 juillet 2005).

La rédaction technique ne se fait pas toujours dans un contexte de traduction mais, dans un service de traduction, elle sert à la préédition des textes à faire traduire de façon automatisée, ou à la postédition de textes traduits par la machine.

2.2 L'interprétation, le doublage et le sous-titrage

Ces activités ont pour particularité de porter sur des énoncés oraux.

L'interprétation, plus ancienne encore que la traduction, est une activité dont la pratique actuelle est également issue des retombées de la Deuxième Guerre mondiale. Elle consiste à transmettre oralement le message contenu dans un discours prononcé oralement. Il faut distinguer :

- ♦ *l'interprétation simultanée*, créée au moment du procès de Nüremberg et utilisée surtout dans les grandes conférences internationales et en interprétation parlementaire,
- ♦ *l'interprétation consécutive*, pratiquée au Canada dans les tribunaux ou dans le cadre de l'interprétation communautaire (interprétation réalisée au sein d'une communauté culturelle pour faciliter la vie quotidienne et les démarches des immigrants récents qui ne maîtrisent pas encore l'anglais ou le français : démarches auprès des gouvernements, à la police ou dans les hôpitaux, par exemple),
- ♦ *l'interprétation d'escorte*, qui intéresse essentiellement les particuliers ayant besoin de services d'interprétation ponctuels (journalistes escortés dans des reportages, politiciens ou chercheurs en déplacement, etc.).

Le doublage des films, quant à lui, s'apparente à l'interprétation par son caractère oral, mais s'inscrit dans un contexte très marqué par les nouvelles technologies, le doublage faisant usage d'outils qui lui sont propres.

Le sous-titrage consiste à résumer en langue écrite des dialogues ou des narrations orales. Il se pratique dans l'industrie du cinéma, mais beaucoup aussi pour la production télévisée (nouvelles, reportages, documentaires, etc.). Il exige, en plus des compétences linguistiques communes à tous les professionnels de la langue, un esprit de synthèse et une capacité accrue à exprimer à l'écrit les niveaux de langue utilisés. Cette activité est, elle aussi, très marquée par les nouvelles technologies.

2.3 La terminologie⁶

La terminologie concentre son activité sur l'emploi des termes dans une spécialité ou dans une entreprise. Elle regroupe souvent des activités de documentation et l'uniformisation linguistique d'une entreprise. Dans les cabinets de traduction, elle permet de classer les termes appartenant à des domaines de spécialité et de créer des outils d'aide à la traduction (banques de terminologie). Son activité va toutefois au-delà des activités classiques de soutien à la traduction et s'inscrit maintenant dans la mondialisation des activités commerciales des entreprises, et ce, par l'élaboration d'une terminologie partagée par l'ensemble des employés de l'entreprise (terminologie associée à une culture d'entreprise). Cette nouvelle tendance de l'activité de terminologue est encore mal connue, d'autant qu'elle peut se cacher, dans les grandes sociétés multinationales (y compris dans celles qui fonctionnent essentiellement en une langue seulement), sous des appellations très variées : gestionnaire linguistique, agent bilingue, documentaliste, responsable du catalogage des données industrielles, responsable de l'indexation de l'information, etc.; ces appellations n'apparaissent même pas toutes dans la liste de Statistique Canada⁷ et se traduisent en anglais sous les termes de *taxinomist*, *ontologist*, etc.⁸ La fonction s'associe de plus en plus au travail des localisateurs, pour lesquels les terminologues préparent des dictionnaires et des glossaires de projets; ils le font au moyen d'outils informatisés d'extraction de termes spécialisés, outils qu'ils contribuent souvent à créer.

2.4 La localisation, la production d'outils informatiques et la gestion de projet

La localisation est l'adaptation, à des publics ciblés, de produits informatisés : logiciels, progiciels, didacticiels, jeux vidéo, sites Web. Le produit localisé doit apparaître, pour le consommateur, comme un produit qui aurait été réalisé localement, d'où le nom de *localisation*. Étant donné que tout, de nos jours, passe par l'informatique, le marché de la localisation à l'échelle mondiale explose. Il se nourrit, outre des innovations technologiques, des activités de la terminologie et de la traduction, et permet aux activités commerciales d'une entreprise de s'exercer dans le monde entier.

La production d'outils informatiques doit, de nos jours, comprendre un volet « internationalisation », préalable à toute localisation. L'internationalisation d'un logiciel consiste à le concevoir dès le départ de manière qu'il puisse s'adapter à d'autres langues, y compris à des langues utilisant un alphabet différent du nôtre.

⁶ Pour plus de détails sur cette discipline, voir les travaux réalisés par le Comité technique de l'ISO (International Organization for Standardization) TC 037, regroupés sous l'appellation *Terminology and other language and content resources* et consultables sur le site de l'ISO à l'adresse suivante : <http://isotc.iso.org/livelink/livelink?func=ll&objId=551445&objAction=browse&sort=name>

⁷ Voir l'annexe 1.

⁸ Voir Bert Esselink, *A Practical Guide to Localization*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2000, p. 20-21 et le chapitre 12, sur le rôle crucial que jouent les terminologues dans un projet de localisation (gestion des données multilingues, élaboration de glossaires en vue de la traduction, choix terminologiques conformes à l'image que veut transmettre l'entreprise, etc.).

Comme l'adaptation d'un logiciel à des régions différentes du monde inclut l'adaptation linguistique et l'adaptation culturelle des contenus, ce travail ne peut se faire qu'en équipe. De ce fait, la localisation va de pair avec la gestion de projet. En effet, supposons que l'on veuille localiser, par exemple, un didacticiel de préparation des déclarations de revenus avec calcul des impôts à payer : il faut alors constituer des équipes de spécialistes sur les lois fiscales des régions où l'on veut vendre son logiciel, en plus de constituer des équipes de traducteurs financiers, de terminologues formés à l'extraction automatique de contenus et de termes; il faut aussi réaliser le travail dans les limites de temps souhaitées par le client. Chaque projet exige donc un gestionnaire de projet capable de coordonner le travail de toutes ces équipes.

3. État de la situation

3.1 Méthodologie de la recherche

Pour mener cette recherche sur l'état de la situation dans le secteur de la traduction, de la terminologie, de la localisation et de l'interprétation, nous avons suivi la démarche suivante.

Nous avons tout d'abord réuni autant d'information que possible sur notre sujet (livres, études, rapports, informations glanées dans les sites de Statistique Canada ou dans d'autres sites consacrés aux carrières et aux disciplines). L'information ainsi obtenue, tout en ayant une certaine pertinence, s'est quelquefois révélée peu récente. Il nous a donc fallu compléter ces données par d'autres, obtenues de première main auprès :

- des gouvernements (notamment le Bureau de la traduction);
- d'associations, telles que :
 - l'AILIA (Association de l'industrie de la langue/Language Industry Association),
 - les associations professionnelles des diverses provinces canadiennes,
 - l'ACET (Association canadienne des écoles de traduction).

Nous avons enfin transmis des questionnaires aux différents programmes de traduction offerts au Canada et nous en avons compilé les résultats. Les tableaux statistiques bruts se trouvent en annexe de ce rapport.

Après avoir fait la synthèse des documents rédigés, nous avons découpé l'information de manière à faire ressortir les points saillants de l'évolution du secteur, de ses besoins et de ses lacunes. Nous avons procédé de la même manière pour l'analyse des programmes de formation dans les universités canadiennes. Nous sommes quelquefois restée sur notre faim, n'ayant pas toujours pu parvenir à des chiffres complets : en effet, il n'existe, dans certains cas, aucun procédé permettant de donner une importance chiffrée à un groupe, car ce groupe n'a pas encore trouvé sa place dans les enquêtes statistiques. C'est le cas, par exemple, des localisateurs qui, s'ils existent dans le relevé des professions de Statistique Canada, ne font l'objet d'aucune catégorie professionnelle spécifique dans les associations de traducteurs, même si cette activité apparaît parfois sous les descriptifs des membres. Ainsi, l'OTTIAQ (Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec) ne regroupe que 3 catégories professionnelles : les traducteurs, les terminologues et les interprètes. Toutefois, certains membres proposent, parmi leurs services linguistiques, des services de localisation. Pour connaître l'ampleur réelle du marché de la localisation au Canada, nous avons donc tenté de communiquer avec toutes ces personnes individuellement dans le but d'établir le pourcentage de leur travail dans ce domaine. Malheureusement, comme toujours dans ce genre d'enquête, le taux de réponses obtenues se situe dans les 20 %. Nous croyons malgré tout que cette recherche apportera enfin des éléments d'enquête à partir desquels nous pourrions par la suite construire et raffiner l'information.

Les données qui suivent présentent le bilan des résultats obtenus au terme de notre investigation.

3.2 Données actuelles

Depuis quelques années, de nombreuses recherches ont été réalisées, notamment sous l'égide d'Industrie Canada, de Statistique Canada ou du Bureau de la traduction, afin de définir les besoins actuels et futurs de la profession. Toutes ces recherches commencent par dresser un tableau de l'industrie telle qu'elle se présentait au moment du rapport.

La première et peut-être la plus connue de ces recherches est celle réalisée par le Comité sectoriel de l'industrie de la traduction, publiée en septembre 1999 et intitulée *L'industrie canadienne de la traduction. Stratégie de développement des ressources humaines et d'exportation*⁹. Cette recherche avait été précédée par la publication du résumé des rapports sectoriels en mai 1999; celui-ci présentait un bilan des enquêtes menées auprès des fournisseurs, des clients, des organismes de formation, des concepteurs d'outils d'aide à la traduction et de traduction automatique, ainsi qu'un rapport sur le contexte concurrentiel¹⁰. Par la suite, d'autres études d'intérêt pour notre sujet ont été publiées : le rapport réalisé par Fernand Rioux, intitulé *Partenariat en ressources humaines dans l'industrie de la langue*¹¹; le rapport final de Statistique Canada établissant le *Profil des industries canadiennes de la langue*¹²; le *Rapport du Comité de l'ACGL sur la préparation de la relève*¹³; la carte routière technologique de l'AILIA sur *L'industrie canadienne de la traduction*¹⁴; et enfin, une recherche très récente réalisée par Fernand Rioux, intitulée *L'industrie de la langue offre des choix de carrière intéressants*¹⁵. En plus de ces recherches générales, un sondage spécifiquement sur les traducteurs indépendants (non salariés) de l'Ontario réalisé par l'ATIO à partir de données de 2005 mais publié en 2006 nous a permis d'affiner nos propres résultats¹⁶. Par ailleurs, un rapport de l'AILIA de novembre 2005 nous a été transmis en janvier 2006 par Industrie

⁹ COMITE SECTORIEL DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA TRADUCTION, *L'industrie canadienne de la traduction. Stratégie de développement des ressources humaines et d'exportation, Rapport final*, septembre 1999, (en ligne) <http://www.uottawa.ca/associations/csict/princi-f.htm>, 128 pages.

¹⁰ LE GROUPE MALLETT MAHEU, *Enquête auprès de l'industrie canadienne de la traduction. Résumé des rapports d'enquête*, (en ligne) <http://www.uottawa.ca/associations/csict/rap-f.htm#top>, Ottawa, mai 1999 (consulté le 18 avril 2005) 84 pages.

¹¹ RIOUX, Fernand, GESTION AURI INC., *Partenariat des ressources humaines dans l'industrie de la langue. Les modèles possibles de partenariat entre Développement des ressources humaines Canada et l'industrie de la langue*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada., mai 2003, 45 pages.

¹² STATISTIQUE CANADA, *Profil des industries canadiennes de la langue. Rapport final*, Ottawa, Industrie Canada, mars 2004.

¹³ ASSOCIATION DES CONSEILS EN GESTION LINGUISTIQUE. *Rapport du Comité de l'ACGL sur la préparation de la relève*, [s. l.], ACGL, juin 2004, 15 pages.

¹⁴ ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE DE LA LANGUE/LANGUAGE INDUSTRY ASSOCIATION, *Industrie canadienne de la traduction. Carte routière technologique (2003-2007)*, Ottawa, Industrie Canada, 2004 (en ligne), <http://www.ailia.ca>, 6 pages (site consulté le 20 juillet 2005).

¹⁵ INDUSTRIE CANADA, *L'industrie de la langue offre des choix de carrière intéressants*, réalisé par Fernand Rioux, Ottawa, Gouvernement du Canada, janvier 2005.

¹⁶ McINNIS, Nancy et Maha TAKLA. *Résultats du sondage de 2005 auprès des traducteurs indépendants*, traduction de Julien Marquis (en ligne) sur le site de l'ATIO <http://www.atio.ca> (consulté le 2 juin 2006)

Canada. Ce rapport, intitulé *L'intégration et le perfectionnement des ressources humaines dans l'industrie de la langue*, devrait être disponible sous peu sur le site de l'AILIA¹⁷.

Les recherches ci-dessus permettent de dresser le portrait suivant de la profession :

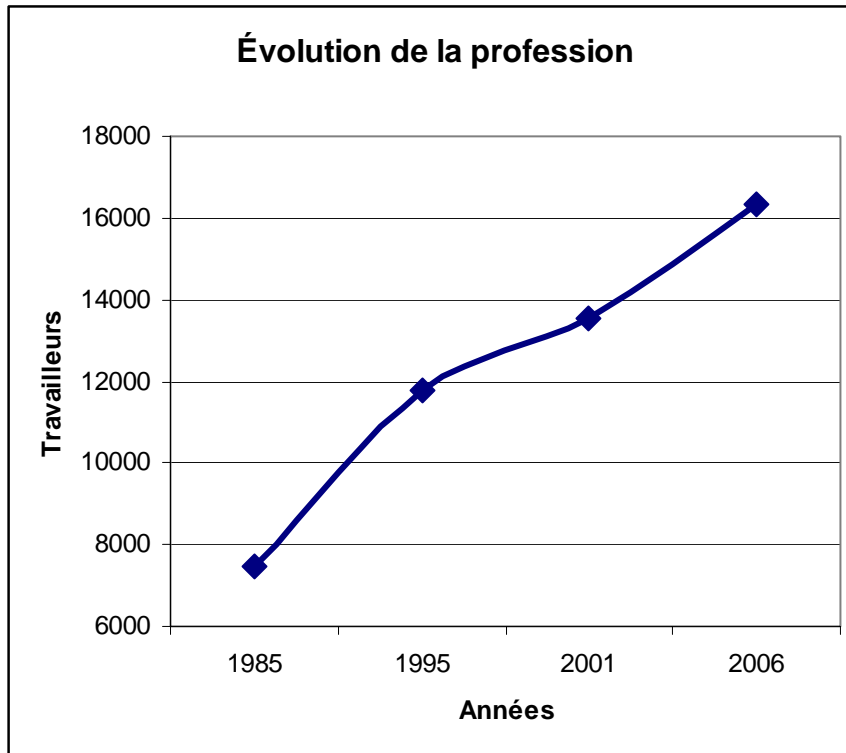


Figure 1 : Évolution de la profession

Comme le montre la figure 1, l'industrie de la traduction ne cesse de grandir. Tandis qu'en 1985, 7 450 personnes déclaraient travailler dans le domaine de la traduction, en 1995, ce chiffre était passé à 11 790. En 2001, ce chiffre était passé à 13 545¹⁸. Le taux annuel moyen de croissance (CAGR) sur ces 16 années étant de 3,8 %, on peut donc estimer à 16 327 le nombre de personnes œuvrant dans le secteur en 2006.

Ce que ces recherches ne permettent toutefois pas de déterminer, c'est quelle proportion de ces personnes travaillent qui en traduction, qui en terminologie, qui comme interprète ou comme localisateur. Si l'on veut déterminer avec précision quels sont les besoins de formation, il semble pourtant tout à fait essentiel de préciser dans un premier temps cette répartition.

Pour ce faire, nous avons consulté les associations professionnelles et le Bureau de la traduction. Les résultats que nous avons obtenus sont présentés ci-dessous.

¹⁷ VESTIMETRA INTERNATIONAL INC. *L'intégration et le perfectionnement des ressources humaines dans l'industrie de la langue*. [s.l.] AILIA, novembre 2005, 96 p.

¹⁸ STATISTIQUE CANADA, *op. cit.*, p. 5.

Pour les associations professionnelles, les données ont été recueillies à partir des sites, des rapports annuels quand ils étaient disponibles, ou au moyen de communications téléphoniques ou électroniques. Ces données ont permis de réaliser le tableau 2 établissant une première estimation de la proportion des diverses activités liées à la traduction au Canada.

Associations	Membres	Activités de localisation	Activités d'interprétation	Activités de traduction	Activités de terminologie
OTTIAQ — Québec	1727	4%	2%	89%	4%
ATIO — Ontario	860	4%	7%	88%	1%
CTINB — Nouveau-Brunswick	190	0%	6%	93%	0%
ATINE — Nouvelle-Écosse	51	8%	5%	86%	0%
ATIM — Manitoba	45	0%	2%	96%	2%
ATIS — Saskatchewan	62	0%	2%	98%	0%
ATIA — Alberta	88	1%	5%	94%	0%
STIBC — Colombie-Britannique	490	3%	11%	86%	0%
NKT — Nunavut	75	0%	0%	100%	0%
ATLC — Traducteurs littéraires	204	0%	0%	100%	0%
Interprètes gestuels	76	0%	100%	0%	0%
TOTAL	3668	3%	7%	88%	2%

Tableau 2 : Répartition du secteur en catégories professionnelles, selon les données des associations professionnelles

Ces chiffres permettent de réaliser la représentation graphique ci-dessous :

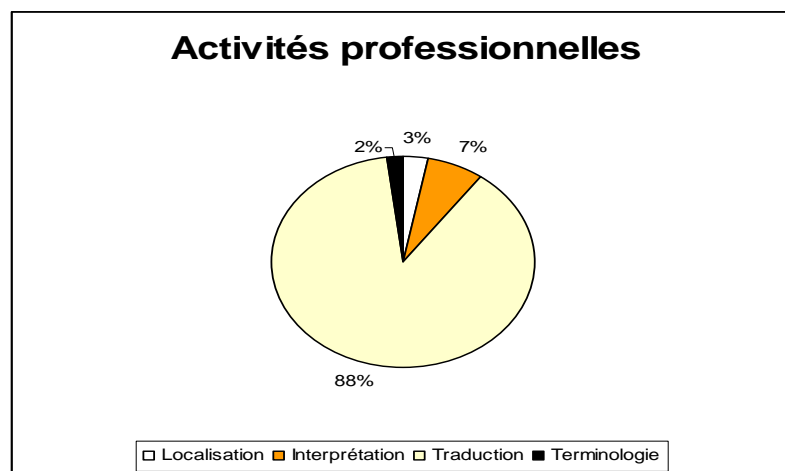


Figure 2 : Répartition des activités de la profession (2006)

Cette figure fait penser que l'activité de traduction est prépondérante. Elle l'est peut-être, pourtant, cette apparence pourrait aussi être trompeuse. En effet, ces données ne soulignent pas la réalité suivante :

- Seuls les terminologues du Québec et de l'Ontario peuvent être agréés en tant que tels par leur association professionnelle, car aucun examen d'agrément n'est organisé dans les provinces de l'Ouest ni dans les Maritimes : les quelques terminologues agréés de ces régions l'ont été au Québec ou en Ontario. C'est ainsi que les personnes qui travaillent comme terminologues au Manitoba ou au Nouveau-Brunswick, par exemple, deviennent membres de leur association provinciale en tant que traducteurs, même s'ils ne travaillent pas dans ce domaine.
- C'est à peu près la même situation pour les interprètes. Les interprètes travaillant dans les provinces autres que le Québec et l'Ontario sont souvent formés « sur le tas » par les services de traduction des provinces, et agréés par les gouvernements provinciaux, non pas par les associations professionnelles.
- Quant à la localisation, étant donné qu'il s'agit d'une catégorie récente, il n'existe pas de classe particulière pour cette activité. Les localisateurs se cachent donc souvent sous l'appellation de traducteurs. Il se peut que des localisateurs n'aient pas répondu à nos sollicitations.

De toute évidence, la recherche doit être poursuivie afin que ces données puissent être précisées. Nous avons malgré tout voulu les comparer à celles fournies par le Bureau de la traduction. Voici comment sont répartis les membres, en 2006. Notons qu'au Bureau de la traduction, les localisateurs ont pour titre « infolangagiers ».

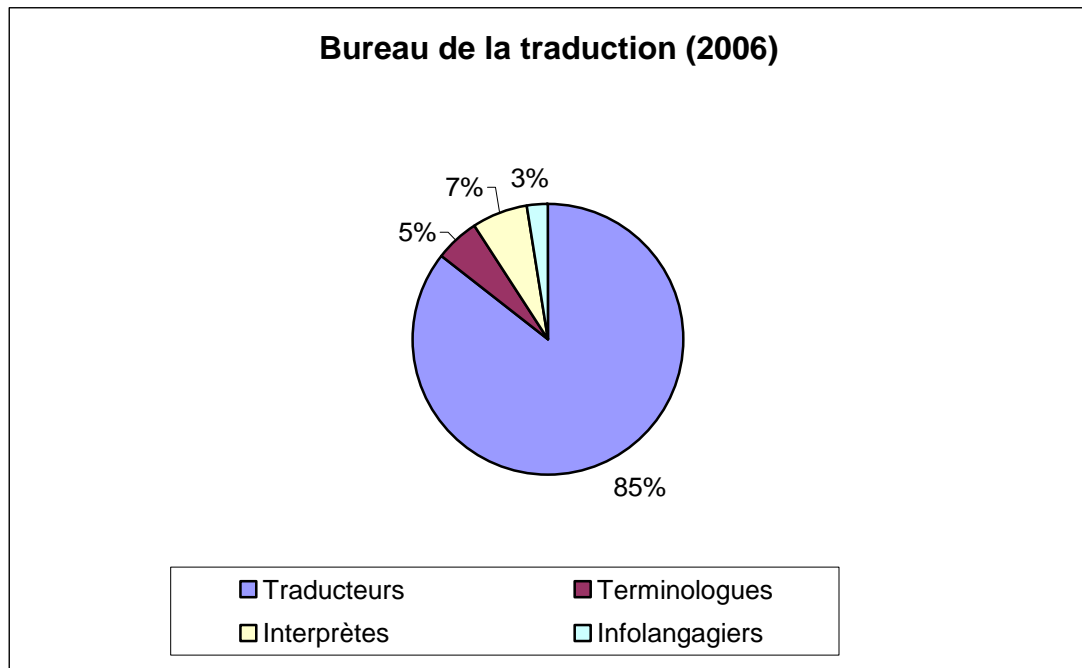


Figure 3 : Répartition des 1 146 professionnels du Bureau de la traduction (2006)

Ainsi, on peut constater que si le Bureau de la traduction abrite un plus grand nombre de terminologues que l'industrie dans son ensemble, la répartition de ses activités est étonnamment semblable à celle du privé. Toutefois, comme nous l'avons mentionné plus haut, il y a là encore des zones de flou car il existe des chevauchements entre les diverses catégories professionnelles, et pas seulement avec les milieux linguistiques mais aussi avec les services d'informatique, notamment pour la localisation de sites web.

Quoi qu'il en soit, il faut maintenant se rendre à l'évidence que les professions de terminologues, d'interprètes et de localisateurs font incontestablement partie du paysage langagier canadien et qu'il faudra dorénavant toujours en tenir compte dans les analyses statistiques car ces données sont indispensables pour établir avec précision quels sont les besoins de formation de ce secteur d'activité. Nous espérons que les recensements futurs tiendront davantage compte de leur existence et que l'on pourra alors définir leur rôle dans l'industrie de la langue avec plus de précision.

3.3 Besoins de la profession

On s'accorde généralement sur un certain nombre de constatations, déjà observées en 1999 :

- Les besoins de l'industrie croissent de manière exponentielle : l'AILIA avance les chiffres de 15 à 25 % annuellement¹⁹; même si ces chiffres renvoient à la croissance de l'industrie et non au nombre des traducteurs, et que l'on peut envisager un meilleur rendement des personnes œuvrant dans ce domaine grâce à l'utilisation de

¹⁹ ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE DE LA LANGUE/LANGUAGE INDUSTRY ASSOCIATION, *op. cit.*, p. 3.

plus en plus répandue des nouvelles technologies, on ne peut nier qu'il existe une corrélation entre les deux et que le nombre de traducteurs requis pour répondre à la demande de l'industrie augmente dans des proportions équivalentes.

- La population active dans ces domaines d'activité vieillit et est susceptible de prendre sa retraite dans les dix ans à venir. L'ATIO fait également cette constatation dans son analyse du sondage de 2005.²⁰ Toutefois, les besoins pourraient être différents selon les diverses catégories professionnelles.

3.3.1 Besoins par catégorie d'activité

3.3.1.1 Disposer d'un plus grand nombre de traducteurs

Les besoins sont estimés à environ 1 000 personnes par an, mais là encore, on ne spécifie pas le profil de ces personnes. Faut-il des traducteurs de l'anglais au français (la plus grande partie du marché de la traduction au Canada), des traducteurs du français vers l'anglais (20 % du marché des langues officielles selon l'ATIO²¹), des traducteurs de l'espagnol ou vers l'espagnol, ou d'autres langues?

Ces nouveaux traducteurs doivent-ils simplement remplacer ceux qui vont partir à la retraite ou doivent-ils s'adapter à des besoins nouveaux issus, par exemple, de la création d'entreprises mondialisées?

Toutes ces questions restent pour l'instant sans réponse, car les données qui nous permettraient d'y répondre ne sont pas recueillies de manière systématique, ni par Statistique Canada, ni par les associations professionnelles. Ces distinctions seraient pourtant d'un grand intérêt pour ajuster les programmes de formation aux besoins de l'industrie.

3.3.1.2 Assurer la relève des interprètes de la fonction publique et permettre au Canada de prendre sa place dans les institutions internationales en prévoyant des formations trilingues

En 2003, le directeur des services d'interprétation au Bureau de la traduction a rendu visite à toutes les écoles de traduction canadiennes afin de les alerter sur le fait que les interprètes parlementaires, entre autres, avaient plus de 50 ans en moyenne et que la relève ne se faisait pas suffisamment rapidement pour remplacer les personnes qui prendraient sous peu leur retraite.

Ces données ont été confirmées et complétées par M. James Nolan, au cours d'une conférence présentée au Collège universitaire Glendon le 29 septembre 2005 :

Although there are estimated to be some 10,000 meetings per year in Canada, over 2,300 bilingual conferences requiring over 11,000 bilingual interpreter working-days, and over 330 multilingual conferences requiring over 3,000 multilingual interpreter working-days, the country's leading

²⁰ *Sondage 2005 de l'ATIO auprès des traducteurs indépendant, op. cit.* « Âge »

²¹ *idem*, « Tarifs »

interpretation school is reportedly graduating only four or five interpreters per year²².

Le potentiel de travail et les besoins dans ce domaine sont donc énormes et ne peuvent qu'augmenter, compte tenu de la croissance économique du pays et de la mondialisation.

Ce constat ne prend pas en compte, par ailleurs, les besoins en interprètes communautaires, qui sont pourtant considérables (notamment dans les villes qui sont des ports d'entrée pour les immigrants, comme Toronto, Montréal et Vancouver).

Il ne prend pas en compte non plus les postes perdus dans les organisations internationales, où l'on exige trois langues de travail, alors que la formation, au Canada, ne se fait que dans les deux langues officielles.

3.3.1.3 Créer une catégorie professionnelle propre à la localisation et recueillir des données sur ces activités au Canada

Pour établir les besoins en localisation à l'échelle internationale, la meilleure source est probablement la LISA (*Localization International Standards Association*). Sur son site, la LISA présente le marché mondial de la localisation de la manière suivante :

How big is the localization industry?

Estimates vary depending on how you define it. LISA estimates that the localization sector is currently generating sales of between USD 3 billion and USD 15 billion a year. This brings results: the 20 largest IT companies now annually leverage a localization spend of around USD 1.5 billion to generate sales in excess of USD 50 billion. What is more, investment by LISA members alone is thought to amount to around USD 3.1 billion since 1997. However, all too many companies still do not know what they are spending or making on localization, largely due to the invisibility and lack of transparency of the localization process within organizations. Additionally, these figures do not take into account the localization of websites into multiple languages, which is increasing exponentially as the number of non-English speaking Internet users increases.²³

Comme nous l'avons signalé plus haut, tandis que de nombreux Canadiens font partie d'équipes de localisation internationales, il n'existe pas de données chiffrées

²² James NOLAN, "Interpreting in the Inter-governmental Setting: New Challenges of Multilingual Communication". *Conference delivered for International Translation Day*, Toronto, September 29th, 2005, p. 5.

²³ LOCALIZATION INDUSTRY STANDARDS ASSOCIATION, *How big is the localization industry?*, [En ligne], 2005. [<http://www.lisa.org/info/faqs.html#big>] (date de consultation : 24 octobre 2005).

officielles sur cette activité au Canada. Nous avons donc entrepris de consulter les traducteurs membres des associations professionnelles canadiennes et nous avons pu obtenir les résultats présentés au tableau 2. Le tableau ci-dessous précise les résultats de notre enquête sur le marché de la localisation au Canada.

Associations	CTINB	ATINS	ATIM	Nunavut	ATIS	ATIA	BC	OTTIAQ	ON	Total
Membres	108	38	43	22	41	86	163	1727	509	2737
Répondants	35	13	5	8	15	41	60	132	230	539
Localisateurs	1	5	0	0	0	1	17	76	42	142
% de trav. en loc.	1	14	0	0	0	1	10	19	11	15,78
Langues	EN/FR 1	EN/FR 3					EN/FR 3	EN/FR 61	EN/FR 35	103
		FR/EN 2					FR/EN 5	FR/EN 4	FR/EN 2	13
							EN/ES 3	EN/ES 3	EN/ES 1	7
							ES/EN 1	ES/EN 2		3
								ES/FR 1	ES/FR 1	2
								FR/ES 1		1
							DE/EN 1		DE/EN 2,5	3,5
								EN/DE 1	EN/DE 0,5	1,5
								FR/DE 1		1
								DE/FR 1	DE/FR 0,5	1,5
								IT/FR 1	IT/FR 0,5	1,5
						EN/RU 1				1
							EN/JAP 3			3
							KOR/EN 1			1
								EN/NL 1		1
								SV/EN 1		1
									EN/Punjabi 1	1
									EN/SerboCr 1	1
									EN/AR/EN 1	1

EN = anglais FR = français RU = russe ES = espagnol DE = allemand JAP = japonais KOR = coréen
IT = italien NL = néerlandais SV = suédois Punjabi = Punjabi SerboCr = Serbo-croate AR = arabe

Tableau 3 : Personnes exerçant des activités de localisation dans les associations professionnelles de traducteurs au Canada
(les 0,5 s'appliquent aux mêmes personnes qui travaillent dans des combinaisons linguistiques différentes)

Il nous semble particulièrement intéressant de constater que c'est encore dans les langues officielles que cette activité est la plus fréquente (116 sur 142). Nous avons pensé au contraire que ce secteur serait un domaine favorable aux langues étrangères puisque la grande majorité de l'activité de localisation a lieu de l'anglais vers une autre langue. Or, comme le Canada est un pays producteur d'outils susceptibles d'être localisés pour le marché international, nous pensions trouver là des traducteurs dans toutes les langues représentées au Canada. Cependant, l'enquête réalisée auprès des traducteurs nous donne à penser que si c'est le cas, ce

ne sont pas des localisateurs canadiens qui se chargent du travail, du moins pas des traducteurs-localisateurs canadiens.

En revanche, les lieux où la localisation se fait au Canada nous semblent intéressants. En effet, il semble que ce soit aux extrémités du Canada que cette activité se concentre : au Québec surtout et un peu en Ontario, et, à l'autre bout du pays en Colombie-Britannique. Dans le premier cas, il s'agit très probablement de localisation à l'intention du marché québécois. Dans le second, nous remarquons une présence, faible certes mais unique au Canada, de localisation vers le japonais et le Coréen.

3.3.1.4 Comprendre les nouveaux besoins de la terminologie au XXI^e siècle

Ces besoins sont de deux ordres : ils concernent d'une part les nouvelles activités de la terminologie et, d'autre part, l'expansion des effectifs qui ne se renouvellent que difficilement.

Pour le premier point, il suffit de voir comment les terminologues se présentent professionnellement et présentent leurs services (quand ils ne sont pas soumis à un carcan comme le formulaire du répertoire de l'OTTIAQ, totalement axé sur la traduction) pour prendre la mesure de l'évolution de cette discipline. Le site de TermNet, réseau international pour la terminologie, met une page à la disposition de ses membres qui se présentent en fonction de leur expertise, de leurs connaissances linguistiques et par un lien vers leur CV. Sous « expertise », on trouve les catégories d'activités suivantes (les termes sont en anglais, car le site n'est pas complètement localisé) :

- Semantic Systems
- Knowledge and Information Management Implantation
- Terminology Management
- GILT : Globalization, Internationalization, Localization, Translation
- Business Processes Work Flow
- Strategic IT Alignment
- Project Management
- Software Internalization, XML
- Product Data Management
- Classification
- On-Line Dictionaries
- Cross-Enterprise Workflow Formation and Enactment
- Multilinguality and Cultural Diversity
- Service Provider, Information and Communication Technologies²⁴

Pour ce qui est des besoins du Bureau de la traduction (les seuls qui soient tangibles et mesurables au Canada), nous aimerions présenter ici l'information transmise par

²⁴ TERMNET. THE INTERNATIONAL NETWORK FOR TERMINOLOGY, (en ligne), site mis à jour en octobre 2005. [<http://linux.termnet.org/>] (date de consultation : 10 décembre 2005).

Mme Danielle Bellier, de la Direction de la normalisation terminologique, le 21 novembre 2005 :

Embauche de terminologues

Depuis 1999, pour combler les postes laissés vacants par les départs, le Bureau a embauché 40 terminologues, dont cinq depuis le début de 2005-2006. Il compte en embaucher cinq autres en janvier 2006 et dix en 2006-2007.

Depuis 2003-2004, la Direction de la normalisation terminologique (DNT) du Bureau a reçu, dans le cadre de son programme de stages coop, onze stagiaires venant des universités de Moncton, de Montréal et d'Ottawa; de ce nombre, elle en a embauché huit.

En 2002-2003, la DNT a créé un programme d'apprentissage de deux ans pour les nouveaux terminologues. Dix-sept recrues ont terminé ou suivent actuellement ce programme, dont les huit stagiaires embauchés²⁵.

Cette communication montre que la DNT embauche parmi les étudiants en traduction et prend en charge personnellement la formation de ses nouvelles recrues. Ce programme est ouvert en priorité aux fonctionnaires fédéraux, même si les traducteurs et terminologues des diverses provinces canadiennes peuvent s'y inscrire, et s'offre dans les locaux du Bureau de la traduction, à Ottawa. Il s'agit d'une formation « maison » adaptée aux besoins spécifiques du Bureau de la traduction et ne tenant pas compte, ce qui est bien naturel, des besoins de la profession dans son ensemble.

3.3.2 Besoins par catégorie d'âge

Les besoins qui découlent du vieillissement de la population en exercice touchent, il est vrai, toutes les catégories professionnelles, mais bien davantage les interprètes et les terminologues, et ce, parce que les formations actuelles au Canada sont essentiellement des formations en traduction. S'il existe des « passerelles » de la traduction vers la terminologie (comme nous l'avons vu plus haut) ou vers l'interprétation, celles-ci restent très aléatoires et l'on ne peut s'y fier si l'on veut assurer la relève dans ces différentes disciplines.

²⁵ BELLIER, Danielle, Communication personnelle, Bureau de la traduction, Direction de la normalisation terminologique, 21 novembre 2005.

Premier exemple : le Bureau de la traduction

À titre d'exemple, voici d'autres données transmises par Mme Bellier sur les besoins de remplacement des fonctionnaires du Bureau de la traduction, à la veille de prendre leur retraite :

Admissibilité à la retraite chez les traducteurs, terminologues et interprètes

Au 1^{er} septembre 2005, le Bureau de la traduction avait à son service 1 146 traducteurs, terminologues et interprètes.

Dans ce groupe – qui affiche un âge moyen de 44,3 ans –, 279 personnes seront admissibles à la retraite d'ici avril 2009. Selon les probabilités, il devrait y avoir 33 départs à la retraite en 2005-2006, 56 en 2006-2007, 51 en 2007-2008 et 65 en 2008-2009.

Des 62 terminologues en poste au 1^{er} novembre 2005, un peu plus du tiers seront admissibles à la retraite d'ici décembre 2007²⁶.

Deuxième exemple : l'ATIO

« L'âge moyen des traducteurs augmente. En effet, 37,5 % des répondants sont âgés de 41 à 50 ans, et 35 % sont âgés de 51 à 60 ans. À titre de comparaison, la proportion de répondants âgés de plus de 51 ans était de 30 % en 1996 et de 32,9 % en 2000 ... Mais ce qui est plus alarmant, c'est l'incroyable pénurie de répondants plus jeunes. En 1996, 22 % des répondants étaient âgés de 35 ans ou moins. En 2000, ce pourcentage était tombé à 17,8 %, et en 2005, seulement 12,5 % des répondants étaient âgés de 40 ans ou moins ! »²⁷

Ce constat des besoins nous amène donc nécessairement à nous poser la question de l'adéquation des programmes de formation aux besoins du marché. Pour ce faire, il convient de faire d'abord l'inventaire de ces formations.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Sondage 2005 de l'ATIO auprès des traducteurs indépendants, op. cit. « Âge »*

4. Panorama des programmes de formation en traduction et disciplines connexes

Il existe 14 universités représentées à l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET), mais toutes n'offrent pas des programmes complets. Certaines universités n'offrent qu'une initiation, d'autres offrent des formations courtes et d'autres, enfin, offrent toute la gamme des formations existantes au Canada. Notons par ailleurs que deux universités ont suspendu leur programme : l'Université Laurentienne et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). L'UQTR envisage cependant la possibilité de créer un certificat de traduction spécialisée qui s'offrirait par l'Internet.

Pour plus de clarté, nous avons séparé les différents types de programmes selon leur envergure et leur place dans le cursus universitaire. Nous verrons donc d'abord les programmes d'initiation, puis les programmes courts, les baccalauréats spécialisés et, enfin, les programmes de deuxième et de troisième cycles.

4.1 Les programmes de premier cycle

4.1.1 Les programmes d'initiation

Programmes d'initiation				
Université	Programme (Nombre total de crédits)	Nombre de cours de traduction	Équivalent en crédits universitaires	Remarques
University of Regina	BA French Studies (90)	4 + 1 cours de stylistique	15	
Carleton University	Certificate in French Translation Studies (30)	3	9	
Université de Sherbrooke	Baccalauréat en études anglaises et interculturelles : rédaction, littérature et traduction (90)	10 cours au choix : l'étudiant peut en suivre de 1 à 3 dans ce bloc	entre 3 et 9	
University of Toronto	Certificate in Translation	1 cours	Pas d'équivalent universitaire	Programme en traduction pédagogique offert par Internet

Tableau 4 : Programmes d'initiation en traduction

L'université de Regina n'offre que quatre cours de traduction et un cours de stylistique, pour un total de 15 crédits. Ces cours ne visent pas à former des traducteurs professionnels, mais plutôt à donner le goût aux étudiants de poursuivre éventuellement leurs études dans ce domaine.

Il en est de même de l'Université Carleton, même si les étudiants reçoivent un *Certificate in French Translation Studies*. Ce certificat de 30 crédits, qui comprend des cours de français et d'études françaises, ne laisse qu'une place réduite à la formation en traduction (l'équivalent de 9 crédits universitaires) sans aborder les outils d'aide à la traduction; il ne prévoit aucune formation en terminologie. Offert immédiatement après le diplôme de fin d'études secondaires et échelonné sur un an, il n'offre qu'une initiation, mais peut faire découvrir à certains étudiants un domaine professionnel intéressant.

Le baccalauréat de l'Université de Sherbrooke est plutôt un programme d'études anglaises où la traduction ne tient qu'une place mineure.

Quant au programme de l'Université de Toronto, il constitue un programme d'apprentissage du français langue seconde : il ne s'agit là que de traduction pédagogique.

Aucun de ces programmes ne pourrait prétendre former des traducteurs professionnels tels que définis par l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, par exemple, ou par le Bureau de la traduction.

D'autres programmes, en revanche, ont une teneur professionnelle intéressante, même s'ils ne répondent pas individuellement aux critères des organismes mentionnés plus haut.

4.1.2 Les programmes courts

Ces programmes courts sont des programmes sérieux de formation professionnelle en traduction. Même s'ils s'offrent au premier cycle, certains fonctionnent souvent comme des diplômes de deuxième cycle, car les étudiants qui s'y inscrivent possèdent souvent déjà un baccalauréat dans une spécialité quelconque. Ces étudiants cherchent à se former dans les meilleurs temps en traduction, puisqu'ils possèdent déjà les bases d'une formation universitaire générale et parfois même, d'une formation spécialisée.

Nous avons réuni sous l'appellation de programmes courts les certificats ainsi que les mineures ou les majeures intégrées à des baccalauréats généraux. En voici la liste détaillée par établissement.

Certificats/Majeures ou mineures en traduction				
Université	Programme (Nombre total de crédits)	Nombre de cours de traduction	Équivalent en crédits universitaires	Remarques
Université de Sherbrooke	Certificat de traduction (30 crédits)	4 + 1 cours de stylistique et 1 cours connexe	18	Les autres cours sont des cours de langue (anglais et français).
Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB)	Certificat de traduction (30 crédits)	10 dont 1 cours de terminologie et 1 cours d'informatique et traduction	30	Les cours éventuels de perfectionnement linguistique s'ajoutent au certificat. S'offre par Internet.
Université de Montréal (Faculté de l'éducation permanente)	Certificat de traduction 1 (30 crédits)	2 ou 3 + 1 cours de documentation/ terminologie et plusieurs cours de perfectionnement linguistique	9-12	
Université de Montréal (Faculté de l'éducation permanente)	Certificat de traduction 2 (30 crédits)	6 obligatoires + une possibilité de trois autres (dont outils informatiques et initiation à la localisation)	27	Grand choix de cours à option.
Université Concordia	Baccalauréat en études françaises, option traduction (Majeure en traduction)	6 cours de traduction	18 crédits	Autres cours : littérature et perfectionnement linguistique.
Université de Moncton	Mineure en traduction (33 crédits)	9 cours dont un en terminologie	27 crédits	Les 6 autres crédits sont consacrés au perfectionnement linguistique.
Collège universitaire Glendon	Certificat de traduction espagnol-anglais et anglais-espagnol (30 crédits)	7 cours en traduction dont 1 en terminologie et 1 en documentation	21 crédits	Autres cours en littérature et culture.
Université du Québec en Outaouais (UQO)	Certificat d'initiation à la traduction professionnelle (30 crédits)	8 cours dont 1 en outils informatiques et 1 en terminologie et documentation	24 crédits	6 crédits à choisir parmi des cours de langues (anglais, français, espagnol).

UQO	Certificat en traduction professionnelle (30 crédits)	9 cours dont 1 en terminologie et 1 en outils informatiques	27 crédits	1 cours à choisir parmi 3 cours de spécialité.
Université d'Ottawa	Mineure en traduction vers le français (30 crédits)	8 cours obligatoires 2 cours optionnels	30 crédits	
Université d'Ottawa	Mineure en traduction vers l'anglais (30 crédits)	8 cours obligatoires 2 cours optionnels	30 crédits	
McGill University	Certificate in Translation English-French (30 crédits)	10 dont 1 en terminologie	30	
McGill University	Concentration majeure (36 crédits)	5 cours obligatoires	15	21 au choix
McGill University	Concentration mineure (18 crédits)	3 cours obligatoires	9	9 au choix

Tableau 5 : Programmes courts en traduction

Certificats/Majeures ou mineures dans des disciplines connexes				
Université	Programme (Nombre total de crédits)	Cours de spécialité	Équivalent en crédits universitaires	Remarques
Collège universitaire Glendon (Université York)	Certificate in Technical and Professional Writing (18 crédits)	3 + 1 cours de documentation	12	Les autres cours sont des cours d'informatique.
Collège universitaire Glendon (Université York)	Certificat en rédaction professionnelle (30 crédits)	7 + 1 cours de documentation	24	Les autres cours sont des cours d'informatique. 1 cours offert par Internet.
Université du Québec en Outaouais (UQO)	Certificat d'initiation à la rédaction professionnelle (30 crédits)	7 cours en communication et rédaction dont 1 en outils informatiques	21	9 autres crédits au choix parmi des cours de langue ou de littérature.
Université de Montréal (Faculté de l'éducation permanente)	Certificat de localisation (30 crédits)	6 cours obligatoires en localisation	18	4 cours à option en informatique, gestion de projet, localisation
Université Concordia	Certificat anglais-français en langue et techniques de localisation (15 crédits)	2 cours en localisation et 3 en traduction	15	Programme de deuxième cycle.

Tableau 6 : Programmes courts dans des disciplines connexes

L'appellation « certificat » nuit souvent à ces programmes, car elle ne se distingue pas des certificats d'initiation présentés au point 4.1.1. À cause de ce flou, le Bureau de la traduction a décidé unilatéralement de ne plus les reconnaître pour l'embauche de ses traducteurs, et ce, contre l'avis de l'Association canadienne des écoles de traduction. Cette décision va forcer les universités qui offrent des certificats à réfléchir à d'autres options afin de faire reconnaître ces formations qui, quoique courtes, sont sérieuses. Nous le verrons plus bas, ces formations correspondent aussi aux souhaits d'un grand nombre d'étudiants.

4.1.3 Les baccalauréats spécialisés en traduction

Le diplôme le plus reconnu pour la formation des traducteurs professionnels est le baccalauréat spécialisé en traduction, lequel comporte environ 60 crédits de cours de traduction/terminologie/outils d'aide à la traduction, 30 crédits d'options et 30 crédits de cours généraux de première année (ou le DEC, au Québec). Les universités indiquées dans le tableau ci-dessous offrent toutes un programme de baccalauréat spécialisé (le mot spécialisé n'apparaît pas toujours au Québec, mais les formules proposées sont semblables), avec des variantes sur les options, mais une grande similitude sur le plan des cours de base.

Notons de plus que les étudiants de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal peuvent obtenir un baccalauréat en traduction par cumul des trois certificats offerts par l'UM (Traduction I et II, Localisation) ou de deux certificats plus un autre offert dans une autre spécialité.

Université	Crédits de traduction	Terminologie	Outils	Localisation	Interprétation	Perfectionnement linguistique	Stages
CUSB	24 EN-FR 18 FR-EN	9	3	3	3	24	9
Glendon	27 EN-FR 24 FR-EN	3	3			12 obligatoires	9
Concordia	27 EN-FR 27 FR-EN	3	3			6 crédits obligatoires dans un grand choix de cours	9 + COOP
Moncton	36 EN-FR 9 FR-EN	6	3		6	6	9
Ottawa	30 EN-FR 24 FR-EN + 6 en L2 + 3 SP-EN 3 EN-SP 3 ES-FR 3 FR-ES	21	12		6	18	18 + COOP
Laval*	36 EN-FR 18 FR-EN 6 ES-FR	6	3	3		9	9
Montréal	45 EN-FR 6 FR-EN	9	3	3	6	6	12
UQO	21 EN-FR 6 FR-EN	9	6			21	12
McGill	5 EN-FR 3 FR-EN	1				30	9
* Possibilité de profil entrepreneurial (12 crédits spécialisés)							

Tableau 7 : Programmes de baccalauréats spécialisés

4.2 Les programmes de deuxième cycle

Ces programmes sont de natures très diverses, mais il est possible de les regrouper en fonction de leur envergure et de leur orientation. Nous commencerons par les programmes courts, puis les DESS et les maîtrises.

4.2.1 Les programmes courts

Ce sont des programmes de spécialisation qui pourraient s'ajouter à un autre diplôme de deuxième cycle. Les deux programmes qui existent sur ce plan visent une spécialisation en localisation.

Université	Intitulé	Organisation	Orientation
Concordia	Certificat anglais-français en langue et techniques de localisation	15 crédits	Orientation professionnelle
Université de Montréal	Microprogramme en localisation	15 crédits	Orientation professionnelle

Tableau 8 : Programmes courts de 2^e cycle

4.2.2 Les DESS

Le sigle signifie Diplôme d'études supérieures spécialisées. Fondés sur une orientation professionnelle, ces diplômes comportent tous 30 crédits environ et ne s'offrent qu'au Québec.

Université	Intitulé	Description	Orientation
Concordia	Diplôme en traduction	33 crédits	Orientation professionnelle
Laval	DESS en terminologie et traduction	30 crédits	Orientation professionnelle
Université de Montréal	DESS en traduction	30 crédits	Orientation professionnelle
UQO	DESS en localisation ²⁸	30 crédits	Orientation professionnelle
McGill (Continuing Ed)	Diploma in Translation	30 crédits + portfolio	Orientation professionnelle Option trilingue (espagnol)

Tableau 9 : DESS

4.2.3 Les maîtrises

Au Québec, l'appellation « maîtrise » semble s'appliquer plutôt à l'orientation recherche, voire recherche appliquée, qui la distingue du DESS dont l'orientation est professionnelle. En dehors du Québec, la maîtrise est le diplôme de 2^e cycle par

²⁸ Nous venons d'être informée que ce programme allait être provisoirement suspendu (information reçue en juin 2006).

excellence, mais elle regroupe des orientations diverses. Le tableau ci-dessous présente une liste complète des maîtrises disponibles en traduction au Canada.

Université	Intitulé	Organisation	Orientation
Collège universitaire Glendon	Maîtrise en traduction	- 8 cours (24 crédits) - 6 cours (18 crédits) + 1 travail de recherche (6 crédits) - 4 cours (12 crédits) + 1 mémoire (12 crédits)	Réflexion sur l'activité de traduction à partir de cours pratiques. Traductologie.
Concordia	Maîtrise en traductologie	45 crédits : - cours (18 crédits) - projet de mémoire (3 crédits) - mémoire (24 crédits)	Traductologie.
École de traducteurs et d'interprètes (ETI) - Ottawa	Maîtrise en interprétation de conférence	36 crédits + formation pratique	Orientation professionnelle.
ETI - Ottawa	Maîtrise en traduction espagnole	45 crédits de cours + 6 crédits de stage	Programme provisoirement suspendu.
ETI- Ottawa	Maîtrise en traduction	<u>Option recherche</u> : Séminaires obligatoires (9 crédits) + séminaires et cours optionnels (9 crédits) + thèse <u>Option recherche appliquée</u> : Séminaires obligatoires (9 crédits) + séminaires et cours optionnels (12 crédits) + mémoire (traduction commentée ou fichier terminologique ou lexicographique commenté)	Recherche ou recherche appliquée.
ETI - Ottawa	Maîtrise en traduction juridique	45 crédits de cours + 6 crédits de stage	Orientation professionnelle.
Laval	Maîtrise avec stage et essai	48 crédits	Orientation professionnelle.
Laval	Maîtrise avec mémoire	9 crédits de cours + mémoire (30 crédits)	Orientation recherche.
Université de Montréal	M.A. en traduction	45 crédits	Orientation recherche.
Université de Regina	M.A. en français, option traduction	12 crédits de cours + séminaire (3 cr.) + thèse (15 cr.)	Orientation recherche.

Tableau 10 : Maîtrises en traduction

4.3 Les programmes de troisième cycle

Trois universités ont actuellement un programme de doctorat au Canada. Ce sont :

- L'École de traducteurs et d'interprètes de l'Université d'Ottawa : Doctorat en traductologie (12 crédits de cours + examen de doctorat + thèse); résidence obligatoire.
- L'Université de Montréal, qui offre un Ph. D. en linguistique et traduction (12 crédits de cours + 78 crédits pour la thèse).
- L'Université Laval qui offre un doctorat en linguistique, option traductologie (12 crédits de cours + examen de doctorat + 78 crédits pour la thèse).

4.4 Bilan

4.4.1 Bilan global

Comme on peut le constater, la traduction est largement enseignée au Canada. Les programmes sont nombreux et répondent à la mission qui leur incombe : former des traducteurs débutants capables de s'intégrer adéquatement dans le milieu professionnel, et ce, dans des limites de temps raisonnables. Cette adéquation est sans doute toujours à redéfinir, mais les universités sont à l'écoute des besoins de la profession. Elles ont ainsi réagi assez rapidement aux recommandations faites dans le Rapport du Comité sectoriel de 1999, en introduisant des cours d'initiation aux outils d'aide à la traduction et même parfois des cours ou des programmes de localisation. Saint-Boniface et Ottawa ont en plus des cours de sous-titrage. Les commentaires reçus, tant du Bureau de la traduction relativement aux étudiants inscrits au stage en partenariat que des entreprises privées accueillant des finissants en stage, sont favorables, et même souvent élogieux. Un grand nombre de ces stagiaires sont par la suite embauchés par les organismes où ils ont fait leur stage. Ceci est vrai dans toutes les provinces où des programmes de formation existent.

Certes le rapport réalisé pour l'AILIA intitulé *L'intégration et le perfectionnement des ressources humaines dans l'industrie de la langue* présente un tableau beaucoup moins favorable de l'intégration des jeunes traducteurs dans la profession. Nous tenons toutefois à souligner un défaut grave de méthodologie de ce rapport qui, après avoir signalé que « seulement 53 % des postes annoncés par les employeurs – soit 159 sur 301 – étaient en fait réservés à des diplômés universitaires en traduction ou à des personnes inscrites à des programmes de traduction universitaire »²⁹ ne distingue pas par la suite les recrues issues des programmes universitaires de traduction de celles dépourvues de formation en traduction. L'appréciation que donnent les employeurs des nouvelles recrues (42 % de satisfaction) ne permet donc en aucun cas de conclure à l'inadéquation des programmes par rapport aux besoins du marché. Nous croyons que la plus grande difficulté, c'est le nombre insuffisant de diplômés, lequel incite à l'embauche de recrues non formées en traduction. Quoiqu'il en soit, la recherche présentée dans le rapport mentionné plus haut est à refaire en distinguant cette fois avec précision les résultats obtenus pour les recrues issues d'une formation en traduction (y compris les certificats³⁰) de ceux des nouvelles

²⁹ VESTIMETRA INTERNATIONAL INC. *op. cit.* p.22.

³⁰ Voir tableau 2 p. 22 où les détenteurs de certificats de traduction se trouvent avec les personnes formées en littérature.

recrues non formées en traduction.³¹ Il faut aussi impérativement séparer les données relatives à la traduction de celles qui concernent l'enseignement des langues : parce que ceci n'a pas été fait, les résultats présentés dans l'annexe 7³² n'ont aucune pertinence, ni pour les traducteurs, ni pour les enseignants de langues vivantes.

Les programmes de formation en traduction actuels sont, d'après les échanges que les universités entretiennent avec les maîtres de stages, globalement performants. Les directeurs de programmes sont en effet en contact régulier avec les membres de la profession; ils décident avec eux des occasions de stages en entreprise à offrir aux étudiants, tout en servant de lien entre ceux-ci et leurs employeurs, en cas de besoin. Les stages prennent des formes variées – ils s'offrent parfois en télétravail (Partenariat ACET-Bureau de la traduction) –, mais ont des résultats toujours très positifs, tant pour l'intégration des étudiants dans le milieu professionnel que pour permettre aux entreprises d'assurer la relève de leurs traducteurs à la veille de la retraite. De nombreux étudiants se voient en effet offrir un emploi dans l'entreprise au terme de leur stage.

En matière de formation en traduction, nous croyons que le problème ne se situe pas sur le plan des programmes offerts, mais plutôt sur celui du nombre d'étudiants qui s'y inscrivent, et par conséquent du nombre de diplômés qui sortent de ces programmes (voir plus bas).

Pour ce qui est de l'interprétation, le seul programme complet de formation au Canada est celui d'interprètes de conférence de l'Université d'Ottawa, qui décerne 4 à 5 diplômes par an. C'est de toute évidence insuffisant pour assurer la relève. Malgré tout, plutôt que de considérer la création de nouveaux programmes ailleurs au Canada —lesquels coûtent très cher en installations préalables (cabines) et en coûts d'exploitation³³ —, il faudrait trouver le moyen de rentabiliser le programme d'Ottawa en lui permettant de diplômer deux ou trois fois plus d'étudiants chaque année.

Dans d'autres villes, on pourrait envisager des formations de base pour les interprètes communautaires, notamment dans les grands centres d'accueil d'immigrants, afin de les sensibiliser aux problèmes très spécifiques de ce type d'interprétation. Une enquête réalisée en 2004, mais non publiée, sur l'interprétation communautaire en milieu hospitalier dans la région de Toronto a montré que les besoins de formation des interprètes communautaires étaient énormes, mais aussi qu'il y avait grand besoin de reconnaissance professionnelle pour ces interprètes trop peu souvent considérés comme ils le devraient par les médecins ou autres personnels médicaux faisant appel à leurs services.

³¹ Notons que, curieusement, les titulaires d'un certificat en traduction se voient réintégrés au groupe des personnes formées en traduction quelques lignes plus loin, annihilant par là quelque validité que ce soit aux chiffres du tableau 2.

³² VESTIMETRA INTERNATIONAL INC. *op. cit.* p.93.

³³ Il faut aussi souligner qu'Ottawa bénéficie d'une situation privilégiée, puisqu'elle peut compter sur la collaboration d'interprètes en exercice, par exemple au Parlement, pour l'enseignement des cours, ce qui ne serait pas nécessairement le cas dans d'autres villes.

La localisation et les outils d'aide à la traduction, identifiés comme des priorités en 1999, ont été pris en compte par la création de cours et de programmes complets. Dans les années à venir, nous verrons de plus en plus de ces diplômés sur le marché de l'industrie de la langue.

La terminologie est la seule discipline à ne pas faire l'objet d'un programme de formation spécifique. Elle s'inscrit dans tous les programmes sous forme de cours de base et fait partie de programmes de deuxième cycle sous forme de cours avancés — sans être pour autant suffisamment avancés pour qu'il s'agisse d'une formation adéquate. La formation la plus poussée est celle de la maîtrise de l'Université Laval, qui comprend 3 cours de terminologie; comme cette formation s'offre en présentiel, le nombre d'étudiants qui la suivent est très limité. Or, contrairement à l'interprétation qui ne peut, selon nous, s'enseigner autrement qu'en face à face, la terminologie, comme la traduction, pourrait tout à fait tirer profit d'un enseignement à distance.

Il nous semble donc que la plus grosse lacune des programmes se situe sur le plan de la terminologie; c'est aussi dans ce domaine que les ressources interuniversitaires seraient les plus susceptibles d'être mises en commun, pourvu que les cours soient offerts à distance, plus spécifiquement par le biais d'Internet.

Autre domaine d'enseignement non signalé jusque-là, car il n'appartient pas à la traduction bien qu'il soit souvent mentionné tant par la profession que par nos anciens étudiants, est la gestion d'entreprises de traduction. Il ne s'agit pas là de créer des programmes, mais plutôt d'offrir des cours intégrés aux programmes actuels. Plusieurs universités ont déjà de tels cours : le CUSB et Moncton, au niveau du baccalauréat spécialisé, et Glendon au niveau de la maîtrise. L'Université Laval vient, de plus, de mettre au point une toute nouvelle formule associant le Département d'études commerciales et le Département de traduction, lesquels offrent ensemble 12 crédits de cours de premier cycle sur la gestion d'un cabinet de traduction, la comptabilité d'entreprise, etc., lesquels constituent un « profil entrepreneurial ». Ces cours devraient offrir une solution intéressante aux étudiants des programmes qui ne possèdent pas de cours semblables.

4.4.2 Langues enseignées

Ce sont toujours les langues officielles qui dominent dans tous les programmes. Des programmes existent cependant pour la formation de traducteurs de l'espagnol ou vers l'espagnol (Glendon, McGill, Ottawa), mais rarement d'autres langues, même dans les départements de langues modernes des universités.

4.4.3 Ressources professorales

Un formulaire a été envoyé à tous les programmes de traduction afin de mesurer précisément le nombre de professeurs œuvrant dans le domaine de l'enseignement de la traduction. La compilation des formulaires reçus se trouve dans l'annexe 2.

Il y a 3 242 inscrits en 2005 (tous programmes confondus) pour 62 professeurs à temps plein, soit un ratio de 1 professeur pour 52 étudiants, soit 3,4 étudiants par

crédit de cours enseigné ou 10 par cours de 3 crédits. Il ne semble donc pas qu'il y ait de problème sur ce plan dans la majorité des institutions. Il est certain que plusieurs programmes pourraient accueillir plus d'étudiants tout en conservant le même nombre de professeurs, particulièrement au premier cycle. Aux deuxième et troisième cycles, les directions d'étudiants prennent beaucoup de temps et ce sont souvent les mêmes professeurs qui enseignent à tous les niveaux. Ainsi, s'il est possible d'augmenter le nombre d'étudiants par classe, il serait difficile d'augmenter le nombre d'étudiants au deuxième ou au troisième cycle sans augmenter le nombre de professeurs.

Ce qui pose problème surtout, c'est, comme dans la profession, le vieillissement des membres du corps professoral. Certes, de nombreux professeurs retraités acceptent de continuer à collaborer en enseignant quelques cours ici ou là, ou bien en acceptant de diriger des travaux de recherche de 2^e ou de 3^e cycle (plus rarement), mais il faut cependant sérieusement envisager l'embauche de jeunes professeurs susceptibles de déplacer la moyenne d'âge des professeurs de la tranche 50-60 où elle se trouve actuellement dans la tranche 40-50 (et plus proche de 40 que de 50), où il serait mieux qu'elle se trouve. Le tableau ci-dessous est le résultat de données recueillies en septembre 2005, pour l'année 2005-2006, dans le cadre de ce projet (voir l'annexe 2) :

Âge des professeurs	Professeurs à temps plein	Professeurs à temps partiel (chargés de cours)	Total	%
moins de 30 ans	1	8	9	6%
30-40	16	12	28	19%
40-50	17	27	44	30%
50-60	22	27	49	33%
plus de 60	8	10	18	12%
Total	64	84	148	100%

Tableau 11 : Âge des professeurs

Ce qui donne le graphique suivant :

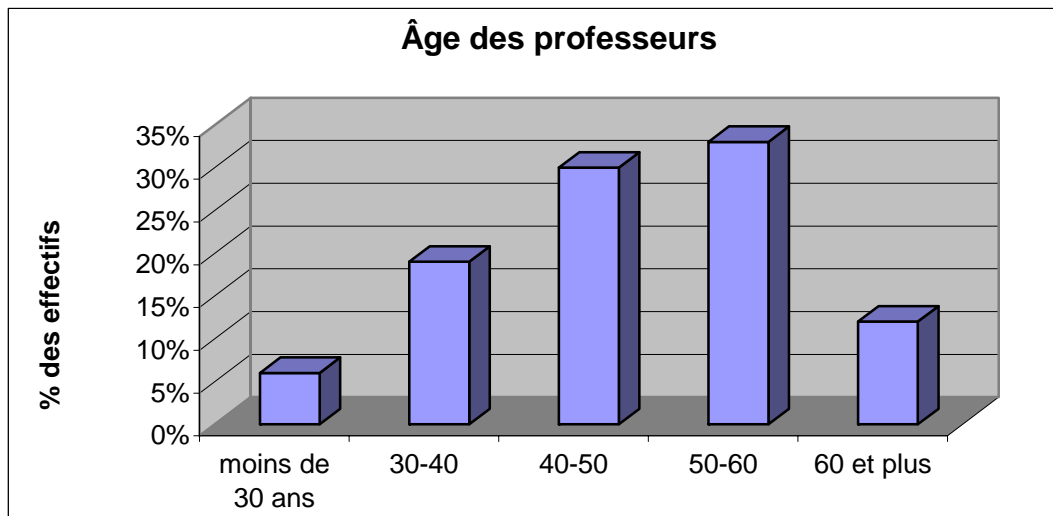


Figure 4 : Âge des professeurs

Le vieillissement du corps professoral pose les mêmes problèmes que le vieillissement des membres de la profession : dans peu de temps, un grand nombre d'entre eux prendront leur retraite, si bien que l'on manquera à la fois de professionnels de la traduction et de professeurs susceptibles de former la relève.

Il faut donc aussi former la relève du milieu professoral en favorisant l'accès des jeunes aux programmes de doctorat et en embauchant le plus possible des jeunes nouvellement diplômés.

4.5 Évolution des clientèles étudiantes

Le nombre total d'inscrits, quoiqu'en légère augmentation sur l'ensemble des 5 dernières années (environ 10 %), apparaît très volatile d'une année à l'autre. Si l'on observe dans le détail le tableau ci-dessous, on peut remarquer que certains changements dans les diverses institutions sont dus à l'ajout de programmes. Ainsi, la Faculté de l'éducation permanente (FEP) de l'Université de Montréal, qui a introduit durant cette période le certificat 2 de traduction puis le certificat de localisation, répartit l'ensemble de ses étudiants sur trois lignes. Il en est de même à Concordia, à l'UQO, et à Glendon pour le certificat de traduction espagnol-anglais. Le Département de linguistique et traduction de l'Université de Montréal transmet parfois ses données en indiquant le nombre d'inscrits au doctorat et en maîtrise, et parfois en donnant un chiffre global. Il faudra donc préciser les chiffres ci-dessous pour savoir exactement combien d'étudiants font chaque année une maîtrise, un doctorat, un baccalauréat ou un certificat. Ces données proviennent de l'Association canadienne des écoles de traduction.

Université	2001	2002	2003	2004	2005
CUSB	100	120	153	131	134
McGill Continuing Ed.	389	672	441	434	271
McGill Langue et litt.	74	68	55	71	67
Concordia	274	274	274	125	423
Concordia Localization					2
Moncton	37	36	47	49	66
Montréal - FEP- Certif. 1	796	550	553	492	601
Montréal - FEP – Certif. 2		138	224	204	256
Montréal - FEP Localisation					62
Montréal - Ling. et trad.	557	398	462	373	467
Montréal - Ling. et trad.				45	
Montréal - Ling. et trad.				14	
Sherbrooke	28	28	28	28	28
Ottawa	262	262	270	283	298
UQAH/UQO	309	401	415	442	415
UQTR					
Laurentienne					
Laval	223	242	226	213	226
Regina			21	23	18
York - Collège Glendon	196	239	253	236	186
Collège Glendon - Spanish/English				12	45
Total	3 245	3 428	3 422	3 175	3 565

Tableau 12 : Total des inscriptions par université

Si l'on veut représenter le total annuel d'inscrits dans des programmes de traduction au Canada, on obtient le bilan suivant :

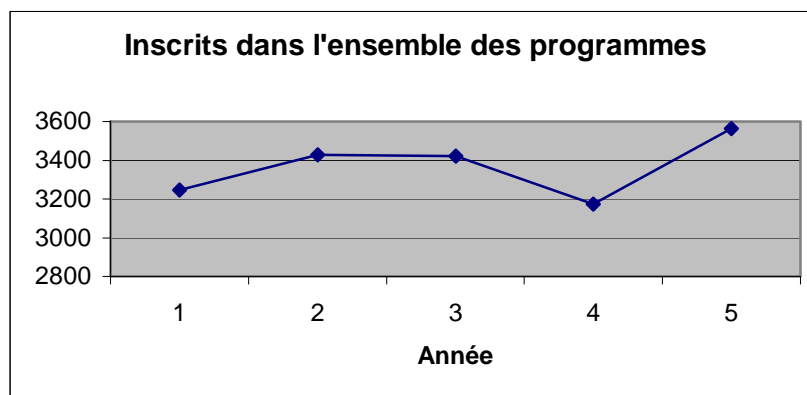


Figure 5 : Évolution des inscriptions en traduction 2001-2005

4.5.1 Inscriptions par type de formation

Ces données ne sont pas disponibles. Les données recueillies par l'ACET portent sur les nouvelles inscriptions (admissions) par programme, par exemple BA, certificats, MA, etc. et sur l'ensemble des inscriptions, mais pas toujours sur les spécialités (voir Annexe 3).

4.5.2 Admissions par type de formation

Pour entrer dans un programme, les étudiants doivent être admis. Ils doivent répondre aux exigences générales de l'université et aux exigences spécifiques au programme en passant un examen d'admission. Il arrive que des candidats admis ne s'inscrivent pas immédiatement au programme. Toutefois, lorsque nous parlons d'admissions par type de formation, nous entendons le nombre de nouveaux inscrits dans ces différents programmes. Ces données ne sont que partiellement disponibles, car tous les programmes de traduction ne transmettent pas systématiquement cette information. Les informations partielles recueillies se trouvent dans l'Annexe 3.

4.5.3 Diplômés par type de formation

Cette information se trouve également dans les données fournies par l'ACET (Annexe 3). Elle est pour cela complète et fiable pour ce qui est des programmes (BA, Certificats, etc.). Le tableau ci-dessous en fait le bilan pour les 5 dernières années.

Année	B.A.	Certificats	M.A./Ph. D.	Total
2001	248	207	105	560
2002	273	217	111	601
2003	277	263	115	655
2004	278	207	145	630
2005	277	316	112	705

Tableau 13 : Nombre total des diplômés 2001-2005

Malgré une augmentation d'environ 25 % de l'ensemble des diplômés en traduction, on remarque une stabilité peu commune du côté du nombre de bacheliers, lequel se maintient à 273-278 diplômés par an depuis 2002. Les programmes de 2^e et 3^e cycles, quant à eux, augmentent très légèrement et c'est dans les certificats que l'on constate la plus grande augmentation du nombre de diplômés, presque 50 % entre 2001 et 2005.

La décision du Bureau de la traduction de ne plus reconnaître ces diplômes pour l'embauche de ses traducteurs est à ce titre très surprenante, car ces diplômes courts semblent répondre aux besoins et aux souhaits de toute une catégorie de la population étudiante, notamment les adultes qui entament une deuxième carrière. Cela explique aussi les chiffres avancés par le Bureau selon lesquels il y aurait moins de 300 diplômés par an en traduction, cette assertion s'appuyant uniquement sur le nombre de bacheliers.

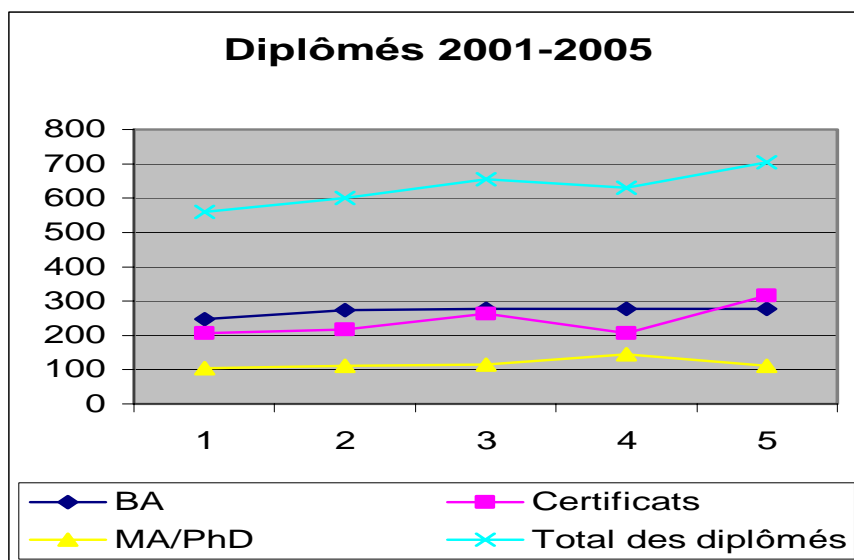


Figure 6 : Évolution du nombre de diplômés par catégorie et globalement

5. Diagnostic

5.1 Adéquation formations/besoins de l'industrie

Les formations en traduction, interprétation et localisation existent. Il faut, pour augmenter le nombre de diplômés, donner les moyens aux universités de tirer le meilleur parti de leurs programmes. Comment? En leur permettant de renouveler leurs effectifs de professeurs qui partent à la retraite et d'augmenter les licences très dispendieuses pour les outils informatiques d'aide à la traduction et à la localisation (lesquelles devraient idéalement être renouvelées chaque année, pour l'ensemble des étudiants inscrits et non seulement pour les quelques étudiants inscrits dans le cours consacré à ces outils). Les universités souffrent de manque de moyens. Une augmentation de ces moyens leur permettrait aussi d'étendre l'offre des cours. En effet, en donnant plus de choix de cours aux étudiants, on rendrait les programmes existants plus attrayants.

5.2 Problèmes identifiés dans le secteur professionnel

Le vieillissement des professionnels du secteur et l'augmentation importante de la demande, notamment dans les activités les plus récentes du secteur comme :

- ♦ la localisation,
- ♦ la traduction à l'aide des nouvelles technologies,
- ♦ la terminologie d'entreprise,
- ♦ ainsi que la mondialisation (qui crée une demande accrue dans ce secteur),

font que le problème principal de ce secteur est une question de nombre. La concurrence internationale guette et souhaite prendre les marchés que l'industrie canadienne ne peut obtenir, faute de main-d'œuvre, y compris des clients qui lui sont attachés (comme les différents paliers de gouvernements).

Toutefois, il faut reconnaître que le nombre ne concerne pas tous les traducteurs, quelle que soit la combinaison de langues dans laquelle ils travaillent. En effet, la demande reste surtout forte de l'anglais au français. Elle l'est beaucoup moins du français à l'anglais. Elle est forte en espagnol, sans être cependant excessive. Par ailleurs, la demande en traduction pragmatique se situe davantage de l'anglais au français que du français à l'anglais, tandis que c'est le contraire en traduction littéraire. Cette demande est à peu près équilibrée en traduction de l'espagnol, tout en étant beaucoup moins forte que dans les langues officielles.

Enfin, la demande est extrêmement importante dans le domaine de l'interprétation communautaire, mais cette partie de l'industrie n'est pas organisée, ce qui rend très difficile la collecte de données. Il faudrait d'abord que cette partie du secteur identifie ses besoins pour que des programmes puissent ensuite être établis.

5.3 Problèmes identifiés dans les universités

Les principaux problèmes des universités se situent sur ces plans :

- ♦ l'âge moyen des professeurs;
- ♦ le manque de moyens pour embaucher;
- ♦ le manque de moyens pour garantir des équipements à la pointe des pratiques de la profession.

Il faudrait, d'une part, assurer un renouvellement régulier des outils informatiques, et ce, par l'achat des nouveaux logiciels qui apparaissent constamment sur le marché, et ajuster, d'autre part, le nombre de licences achetées au nombre d'étudiants et de professeurs dans les programmes (et non, comme cela se fait maintenant, au nombre d'étudiants inscrits au cours sur les outils). Il faudrait aussi prévoir le financement de la formation continue des professeurs dans ce domaine, les formations offertes par les compagnies conceptrices d'outils étant très chères puisqu'elles sont actuellement négociées de façon individuelle. Par exemple, une formation à Trados coûtait en 2005 de 600 à 700 \$ par jour, tandis qu'à Catalyst, elle coûtait 800 euros, soit environ 1 200 \$. De plus, ces prix ne cessent d'augmenter. Pourtant, il n'existe pas actuellement de programme d'aide à la formation professionnelle et au recyclage pour les professeurs d'université, même lorsqu'ils enseignent dans des programmes professionnels.

Ce manque de moyens a aussi des répercussions sur les choix de cours proposés. En effet, on sacrifie souvent les cours facultatifs pour s'assurer que les cours obligatoires seront tous offerts. Toutefois, en fonctionnant constamment ainsi de manière minimale, on a peu de chances d'attirer des étudiants. En effet, ce sont souvent des options bien en vogue qui attirent les étudiants vers un programme : par exemple, un cours qui s'appellerait *Traduire pour le cinéma* et introduirait aux techniques de sous-titrage et de doublage. Or, un cours de ce type coûterait cher non seulement à cause de l'achat d'outils spécifiques (en plus des outils de traduction et de localisation), mais aussi à cause de l'achat des droits d'utilisation des films et de la formation des enseignants.

De même, si l'on manque de moyens pour créer des cours, il va sans dire que l'on manque de moyens pour créer des programmes. Ainsi, personne n'a encore envisagé un programme complet de terminologie, car aucune université n'aurait les moyens de créer un tel programme. On offre plutôt des options à l'intérieur d'un autre programme. Les employeurs se chargeront ensuite de faire passer les jeunes diplômés d'une connaissance succincte à la maîtrise professionnelle requise, mais cela prendra bien sûr plus longtemps que si le diplômé avait reçu une formation adaptée.

Enfin, il faut aussi parler de l'accès aux études. Compte tenu des frais d'inscription élevés dans presque toutes les provinces, un certain nombre d'étudiants potentiels se dirigent vers des professions qui semblent plus accessibles, par exemple, l'enseignement. La traduction et ses exigences d'entrée dans les programmes effraient certains étudiants qui réussiraient pourtant peut-être très bien, mais ne se perçoivent pas comme ayant atteint un niveau suffisant. Il faut dire aussi que chaque année, quelque 20 % des candidats échouent à l'examen d'admission.

Lorsqu'on parle d'accès, il y a aussi la question financière à considérer. De nombreux étudiants sont obligés de travailler pour payer leurs études, ce qui entraîne une foule de contraintes, entre autres de déplacement : de leur domicile au travail, du travail à l'université, etc. Ce temps perdu en voiture, ou en bus et métro, les incite souvent à réduire leur charge de cours (mais est-ce autorisé partout?) et surtout à trouver des cours ou des programmes qui ne s'offrent pas uniquement dans la journée. Plusieurs universités proposent des cours en soirée. C'est bien si cela va de pair avec l'ajustement possible de la charge de cours (il y a souvent des contraintes associées aux baccalauréats spécialisés). Une autre solution qui a fait ses preuves est l'offre de programmes par Internet (voir l'exemple du certificat de traduction offert par Internet au CUSB). Un grand nombre d'étudiants qui choisissent cette formule gagnent parfois jusqu'à 6 heures par semaine en transport.

Dans tous les cas et quelles que soient les manières d'enseigner, il ne fait aucun doute que l'on n'attirera vraiment les étudiants vers la traduction que si on les gratifie de bourses conséquentes et, mieux peut-être encore, si on les assure d'un emploi à la fin du programme : c'était la méthode du gouvernement fédéral au début des années 80 et elle a pleinement réussi. Il s'agirait maintenant de la reprendre sans la limiter au gouvernement. Pour cela, il faudrait que l'AILIA soit responsable de ces bourses menant à un emploi et qu'elle regroupe les intérêts des entreprises privées et du Bureau de la traduction.

6. Stratégies d'intervention

Nous aimerions proposer ici quelques solutions qui nous semblent à la fois réalisables et souhaitables pour résoudre les nombreux problèmes identifiés dans ce rapport.

6.1 Solutions pour le recrutement

6.1.1 En traduction

Les solutions pour le recrutement en traduction découlent de ce qui a été soulevé au point 5.3. En effet, la principale solution consiste à offrir des bourses d'études assorties d'une garantie d'emploi, comme cela a déjà été fait dans les années 70-80 par le gouvernement fédéral pour recruter des traducteurs. Dans le contexte actuel et pour élargir l'embauche au secteur privé, il faudrait peut-être créer un comité réunissant des responsables de l'AILIA, du Bureau de la traduction et des universités, dont la mission serait d'organiser un système d'attribution des bourses et, surtout, la répartition des finissants parmi les employeurs. On pourrait imaginer divers scénarios :

- ♦ Un employeur pourrait choisir un étudiant dès le début de ses études, lui offrir des périodes de travail pendant celles-ci, puis l'embaucher à la fin de ses études.
- ♦ L'embauche pourrait aussi se faire à l'occasion d'une rencontre annuelle avec les finissants, les employeurs potentiels choisissant parmi ceux-ci les personnes correspondant à leurs besoins. Ce type de formule existe déjà pour le recrutement des enseignants. Il serait sans doute possible de l'adapter aux besoins des professions langagières.

6.1.2 En interprétation

La solution réside ici dans la création d'une classe d'apprentis interprètes, qui pourraient travailler pendant leurs études à l'ETI d'Ottawa, avec un salaire équivalant au tarif TR1. Cela permettrait aux traducteurs d'autres régions de s'installer dans la capitale avec leur famille, durant leurs études en interprétation et leur stage initial (lequel est déjà payé par le Bureau de la traduction). Il s'agirait donc de payer les étudiants pendant un an (par exemple, 45 000 \$ par étudiant). Si l'on pouvait parvenir à recruter 15 étudiants par an, ce serait le triple du nombre actuel. Le coût de ce programme serait de 45 000 \$ x 15, soit 675 000 \$ par an.

6.1.3 En terminologie

Pour qu'il y ait un recrutement en terminologie, il faut d'abord créer un programme. C'est ce que nous proposons au point 6.4.

6.1.4 En localisation

Les programmes existants sont nouveaux : il faut leur laisser le temps de s'implanter et de former des diplômés.

6.2 Solutions pour l'enseignement

Il faut offrir des occasions de perfectionnement aux professeurs et aux chargés de cours dans les diverses universités, notamment pour l'enseignement par Internet. Si un atelier de formation était organisé chaque année, dans chaque université offrant un programme de traduction, et ce, au coût moyen de 5 000 \$, cela coûterait 50 000 \$ par an.

Il faut offrir des incitatifs aux professeurs pour qu'ils créent des cours Internet, entre autres en réglant la question des droits d'auteur de façon que personne ne soit lésé.

Par ailleurs, il faut ajouter une troisième langue au programme d'interprétation d'Ottawa : en effet, il importe que les diplômés soient compétitifs dans les concours pour devenir interprètes dans les organismes internationaux.

6.3 Partenariats à encourager

Il existe déjà un partenariat qui fonctionne très bien entre l'ACET et le Bureau de la traduction. Il s'agit de le poursuivre et de l'étendre, notamment dans les domaines connexes à la traduction.

Le même type de partenariat devrait être créé entre l'ACET et l'AILIA pour gérer stages, bourses, concours, prix (comme le prix de l'ATIO), etc. Ces partenariats existent localement entre les institutions et les entreprises, mais ils devraient être étendus à l'échelle pancanadienne par l'intermédiaire de l'AILIA.

6.4 Programmes ou cours à créer

6.4.1 Proposition d'un programme

Il est possible d'agir dans de multiples directions pour apporter des solutions aux nombreux problèmes que pose le manque de relève en traduction, terminologie, localisation et interprétation. Cependant, nous proposons, afin de combler le vide que représente l'absence de programme de formation en terminologie, de créer un programme de « maîtrise en terminologie, gestion des connaissances et nouvelles technologies ».

Ce programme prendrait en compte l'évolution récente du métier de terminologue, lequel ne se limite plus à un rôle de soutien à la traduction (même si ce rôle se maintient); en effet, il englobe de plus en plus la gestion documentaire et linguistique des entreprises (ontologie et taxinomie), unilingue ou multilingue, au moyen des nouveaux outils créés expressément dans ce but. De plus, les

terminologues sont très présents dans les équipes de localisation, pour lesquelles ils sont chargés de préparer des lexiques spécifiques à des projets particuliers, utilisables en ligne et en partage par des équipes susceptibles de se trouver n'importe où dans le monde. Enfin, les terminologues sont constamment sollicités pour la création de nouveaux outils d'aide, que ce soit à la traduction (dictionnaires, bases de données terminologiques, mémoires de traduction), à la gestion terminologique (extraction de termes, création automatisée de lexiques) ou à la gestion des connaissances et des documents, notamment en créant des outils d'extraction des notions. L'association de ces domaines très solidaires contribuerait à créer un programme polyvalent, bien ancré dans les besoins du marché actuel, qui permettrait aux étudiants de devenir terminologues ou de s'intégrer à des équipes de localisation ou de conception d'outils nouveaux.

Pour tirer le meilleur parti des ressources disponibles (humaines et matérielles) et pour rejoindre un maximum d'étudiants potentiels, la maîtrise s'offrirait par Internet et en réseau. Ainsi, les universités partenaires se partageraient la création puis l'enseignement des cours, et, en fin de programme, l'encadrement des étudiants.

Pour élaborer le contenu de cette maîtrise, une séance de travail intensive a eu lieu au Collège universitaire Glendon, le samedi 3 décembre 2005, entre 9 heures et 18 heures. Les collaborateurs du projet, très enthousiastes, étaient les personnes/universités suivantes :

- Geneviève Mareschal (Université d'Ottawa), vice-doyenne de la Faculté des arts et professeure de terminologie, lexicologie et traduction à l'École de traduction et d'interprétation;
- Jean Quirion (UQO), directeur du Département d'études langagières et professeur de terminologie;
- Philippe Caignon (Université Concordia), professeur de terminologie; (Ces trois personnes avaient déjà fait partie du groupe de travail du Bureau de la traduction, créé en 2003 pour proposer des solutions de formation pour les terminologues. La présence de ces trois personnes était un atout pour notre projet, puisqu'elle nous permettait d'avancer en nous fondant sur les réflexions et les recherches que ce groupe avait déjà faites.)
- Denise Merkle (Université de Moncton), professeure de traduction et de terminologie;
- Moses Nyongwa (CUSB), directeur des programmes de traduction, professeur de traduction, de terminologie et de localisation;
- Nellida Chan (Collège universitaire Glendon), terminologue pour le gouvernement de l'Ontario, professeur de terminologie;
- Zélie Guével (Université Laval), professeure de traduction et de terminologie;
- Debbie Folaron (Université Concordia), professeure de traduction et d'outils d'aide à la traduction et à la localisation;
- Marie-Christine Aubin (Collège universitaire Glendon), professeure de traduction et d'outils d'aide à la traduction et à la localisation, coordonnatrice du projet.

Catherine Leclerc, de l'Université McGill, n'a pu se rendre à la réunion, mais s'intéresse au projet. L'Université de Montréal, non représentée ici, pourrait être présente aux prochaines étapes du projet. Étaient malgré tout représentées autour de la table 7 universités sur les 9 qui possèdent des programmes de traduction au Canada [incluant toutes les universités du réseau de l'AUFC possédant un tel programme, à savoir le CUSB (Manitoba), l'Université d'Ottawa (Ontario), le Collège universitaire Glendon (Ontario) et l'Université de Moncton (Nouveau-Brunswick)].

La réunion s'est déroulée dans un excellent esprit d'enthousiasme et de collaboration : le programme décrit ci-dessous est le fruit des discussions de cette séance de travail.

6.4.2 Description du programme

Titre de la maîtrise :

M.A. en terminologie, gestion des connaissances et nouvelles technologies

Conditions d'admission :

- Connaissances préalables exigées :
 - Informatique (connaissances vérifiées à l'étude du dossier de demande d'admission) :
 - Traitement de texte;
 - Base de données;
 - 1 cours d'informatique de base.
 - Examen de compétences linguistiques en anglais et en français. (Quoique l'exercice de la terminologie ne se fasse pas nécessairement dans un contexte traductionnel ni forcément en français, notamment dans des contextes multilingues, l'examen de compétences linguistiques vise à s'assurer que les étudiants seront à l'aise pour suivre des cours qui s'offriront en français. L'une des deux langues officielles pourrait être moins forte, notamment dans le cas de personnes n'ayant ni le français ni l'anglais comme première langue. Dans ce dernier cas, les candidats devraient avoir une connaissance suffisante du français pour suivre les cours, et de l'anglais pour pouvoir, par la suite, s'intégrer à des équipes multilingues dans lesquelles l'anglais jouera nécessairement un rôle essentiel.)
- Diplômes requis :
 - Baccalauréat spécialisé en traduction (admis directement) ;
 - Baccalauréat spécialisé en linguistique (admis directement) ;
 - Baccalauréat spécialisé dans d'autres domaines (admis après une propédeutique à déterminer selon les domaines et l'expérience des candidats).

Organisation de la maîtrise :

45 crédits, répartis de l'une des façons suivantes :

- 30 crédits de cours + 2 stages de 3 mois chacun (6 crédits x 2) et 1 rapport de stage (3 crédits);
- 30 crédits de cours + 1 stage de 3 mois (6 crédits) + 1 rapport de stage (3 crédits) + 1 travail de recherche (6 crédits).

Remarques :

1. Le travail de recherche pourrait éventuellement être remplacé par 2 autres cours.
2. Si l'étudiant voulait faire intervenir une dimension multilingue dans son travail de recherche, cela serait acceptable dans la mesure où il y aurait, dans l'équipe de professeurs de ce programme de maîtrise, une personne possédant des compétences dans les langues utilisées, ou dans la mesure où l'on pourrait faire appel à des personnes-ressources reconnues dans les langues et le domaine considérés.

Contenu des cours :

Les cours seraient répartis en 3 blocs, comme le laissent entendre les 3 axes inclus dans le titre de la maîtrise :

- Bloc 1 : Terminologie théorique (ontologie) = 4 cours;
- Bloc 2 : Gestion des connaissances (taxinomie) = 3 cours;
- Bloc 3 : Nouvelles technologies = 3 cours.

Les cours seront créés par des équipes, telles qu'on les présente ci-dessous (d'autres noms pourraient s'ajouter). Le but du travail en équipe est double : d'une part, il permettra de partager le travail, et d'autre part, il assurera la continuité de l'enseignement des cours si l'un ou l'autre des professeurs se trouvait dans l'impossibilité d'enseigner le cours (congé sabbatique, par exemple).

Bloc 1 Terminologie	Bloc 2 Gestion des connaissances	Bloc 3 Nouvelles technologies
4 cours, dont 1.2 et 1.3	les 3 cours	3 cours au choix
1.1 Terminologie et société (y compris l'aménagement linguistique)	2.1 Gestion des connaissances et langage contrôlé	3.1 Linguistique informatique
Création du cours : Jean Quirion Carmen Roberge Aline Francœur (à confirmer)	Création du cours : Moses Nyongwa Rosmarin Heidenreich	Création du cours : Jacques Ladouceur, Marie-Christine Aubin, Debbie Folaron
1.2 Théorie de la terminologie et normalisation (y compris évaluation des sources et des bases de données)	2.2 Représentation, gestion et évaluation de l'information (y compris XML et méthodologie de la recherche documentaire)	3.2 Outils terminotiques et traitement automatique des langues naturelles
Création du cours : Zélie Guével Nellida Chan	Création du cours : Philippe Caignon Debbie Folaron	Création du cours : Nellida Chan Jean Quirion
1.3 Terminologie appliquée (y compris terminologie, traduction et localisation; évaluation des sources et des bases de données)	2.3 Ontologie et réseaux notionnels	3.3 Constitution de corpus
Création du cours : Denise Merkle Carmen Roberge Geneviève Mareschal	Création du cours : Nellida Chan Anne Sechin Moses Nyongwa	Création du cours : Marie-Claude L'Homme (à confirmer) Lynne Bowker (à confirmer) Moses Nyongwa Anne Sechin
1.4 Lexique et néologie		3.4 Conception et création de bases de données
Création du cours : Zélie Guével Marie-Christine Aubin Carmen Roberge		Création du cours : Nellida Chan Carmen Roberge
1.5 Gestion de projet terminologique		
Création du cours : Philippe Caignon Debbie Folaron Moses Nyongwa		

Tableau 14 : Cours envisagés pour la M.A. en terminologie, gestion des connaissances et nouvelles technologies

Remarque : Un cours flottant, à option, pourrait s'ajouter à ceux-ci et s'intitulerait *Questions d'actualité* ou *Thèmes choisis*.

Organisation du programme :

Deux types de clientèles sont susceptibles de s'intéresser à ce programme :

- des finissants d'un programme de baccalauréat spécialisé, qui chercheront plutôt un programme s'offrant à temps plein;
- des professionnels du domaine, à la recherche d'une attestation de leurs connaissances (ceux-là pourraient faire leur stage dans leur milieu de travail) ou des traducteurs souhaitant élargir leur champ d'activité.

Il est probable que les premiers préféreraient faire leurs 30 crédits de cours en une seule année universitaire, suivie des deux stages ou d'un stage et d'un travail de recherche. Le tout prendrait environ 1 an et demi de travail intensif, les six derniers mois étant une transition entre l'université et le milieu professionnel.

Quant aux professionnels déjà en exercice, il est fort probable qu'ils préféreraient prendre 2 cours par session, soit 6 cours par an en comptant l'été, ou 4 cours par an en ne comptant que les semestres d'automne et d'hiver. Pour ces personnes, le programme pourrait prendre entre 2 ans et demi et 3 ans.

Une autre formule possible serait de suivre le modèle des M.B.A., qui s'étale sur 4 sessions.

Les avis sont partagés, parmi les professeurs, sur la question de savoir s'il faut privilégier une introduction progressive des cours (par exemple, 2 cours par session universitaire jusqu'à ce que le programme soit complet) ou une introduction du programme complet une fois que tous les cours seront prêts.

Si nous nous fondons sur l'expérience du certificat de traduction offert par Internet au CUSB, l'introduction progressive des cours n'a pas nui à sa popularité.

Une fois le programme complet, rien n'empêche d'offrir les deux formules, comme cela se fait déjà dans la plupart des universités, une formule à temps plein et une autre à temps partiel. La formule à temps plein pourrait s'aligner sur le modèle des M.B.A. : 5 cours en automne, 5 cours en hiver, puis un premier stage à la session d'automne suivante et le second, à la session d'hiver. Un stage pourrait éventuellement avoir lieu en été.

En résumé, nous pourrions avoir les formules suivantes :

	Automne 1	Hiver 1	Été 1	Automne 2	Hiver 2	Été 2	Automne 3	Hiver 3
1	5 cours	5 cours		stage 1	stage2/TR			
2	5 cours	5 cours	stage 1	stage 2/TR				
3	3 cours	3 cours	stage 1	2 cours	2 cours	stage 2		
4	2 cours	2 cours	1 cours	2 cours	2 cours	1 cours	stage 1	stage 2/TR
5	2 cours	2 cours	stage 1	2 cours	2 cours	stage 2	2 cours	

Tableau 15 : Calendrier envisagé

Organisation des stages :

Le Bureau de la traduction, Division de la normalisation terminologique, s'est déjà engagé à devenir partenaire de ce programme en prenant des stagiaires.

Une liste de partenaires privés devra être dressée pour l'ensemble du Canada. L'AILIA pourra peut-être encourager ses membres à nous appuyer en offrant des stages dans diverses régions.

Encadrement du travail de recherche :

De même, il faudra dresser une liste des professeurs susceptibles d'encadrer les étudiants qui choisiront de faire un travail de recherche. Cette liste devra indiquer précisément les spécialités des professeurs, de même que les langues dans lesquelles ils pourraient accepter des travaux.

Organisation du réseau :

Quoique ce point ne soit pas du ressort des professeurs, nous en avons discuté et aimerions faire la proposition suivante aux recteurs quant aux modalités de collaboration interuniversitaire.

Nous pensons que la façon la plus efficace de procéder serait de créer, au sein des divers établissements partenaires, le programme complet de M.A. en terminologie, gestion des connaissances et nouvelles technologies, c'est-à-dire de le faire approuver dans son ensemble par chaque université. Ainsi, un cours pourrait bien être offert une fois par une université et une autre fois par une autre (puisque chaque cours sera le fruit du travail d'une équipe, laquelle réunira des professeurs d'universités différentes). Ce processus offre une grande flexibilité à chaque université, sans toutefois qu'aucune ne s'engage à donner tout le programme, ce qui serait financièrement trop coûteux.

Nous pensons également que les frais d'inscription à ce programme devraient être les mêmes dans toutes les universités, afin d'éviter que les étudiants ne s'inscrivent que dans les universités les moins chères. Le montant est à définir, mais on pourrait envisager un coût global pour l'ensemble du programme, comme cela se fait pour certains M.B.A., ou bien un coût annuel ou par semestre, comme cela se fait dans plusieurs universités (cependant, le coût de ce programme pourrait être différent de celui des autres maîtrises).

Comme le programme sera le même dans chacune des universités partenaires, nous pensons que nous pourrions orienter les étudiants de la manière suivante :

- s'il s'agit d'un étudiant de Moncton, celui-ci s'inscrirait à Moncton;
- s'il s'agit d'un étudiant n'appartenant à aucune des universités partenaires, nous pourrions soit le laisser libre de choisir son université, soit appliquer un système aléatoire, soit encore veiller à ce que les étudiants soient à peu près également répartis entre les universités.

Je recommanderais personnellement que l'équilibre soit maintenu, même artificiellement s'il le faut, entre les inscriptions dans les diverses universités. Ainsi, si nous étions 7 à collaborer et qu'il y ait 14 demandes, chaque université recevrait l'inscription de 2 étudiants. Je propose par ailleurs que les inscriptions aillent d'abord aux plus petites universités, puis aux moyennes, puis aux plus grosses (par exemple : Moncton, CUSB, Glendon, Ottawa, UQO, Concordia, Laval). On pourrait se baser sur le nombre global d'inscriptions en traduction ces dernières années pour décider.

Enfin, nous pourrions mettre en commun nos investissements informatiques en ayant recours, pour l'enseignement des cours, au laboratoire virtuel mis en place au Collège universitaire Glendon à l'occasion de la création et de l'enseignement du cours Internet sur *Les outils d'aide à la traduction et à la localisation*. Ce laboratoire virtuel donne accès en ligne à plusieurs logiciels d'intérêt pour les traducteurs. Initialement réalisé grâce à une subvention du gouvernement de l'Ontario, il est actuellement utilisé de façon prioritaire pour l'enseignement de ce cours. Nous ne possédons que 16 licences pour les outils les plus chers (TRADOS, Catalyst), mais ce sont toujours les plus petits nombres qui reviennent le plus cher. Si toutes les universités contribuaient au développement de ce laboratoire en ligne, nous pourrions acheter, par exemple, 60 licences ou plus à un prix bien moindre que celui que nous avons obtenu pour 16, et partager les coûts entre les diverses universités du programme. Ce serait une bonne façon de rentabiliser les investissements du Collège universitaire Glendon et du gouvernement de l'Ontario, et surtout de les maintenir car, une fois terminée la subvention qui a permis la mise en place de ce laboratoire virtuel, il faudra encore payer les licences annuelles et continuer d'ajouter les nouveaux outils qui se créent presque tous les jours.

6.4.3 Estimations chiffrées de la création de ce programme

Compte tenu de la structure suggérée, il y aurait 12 cours à créer, le treizième n'ayant pas de programme défini ni régulier.

Si l'on se fonde sur les chiffres avancés par l'AUFC pour la création et la coordination de cours et de programmes³⁴, les coûts de développement du programme se répartiraient comme suit :

Proposition de programme (FES)	Consultation professionnelle pour préparer les divers dossiers pour les universités partenaires ¹	54 000 \$
Cours	38 000 \$ / cours x 12	456 000
Coordination	75 000 \$ / an x 4 (2006-2010)	300 000
Enseignement ²	1) si le programme est lancé en 2009 11 250 \$ / cours x 12 (2009-2010)	135 000
	2) si le programme est lancé en 2007 ³ 11 250 \$ / cours x 4 (2007-2008)	45 000
	11 250 \$ / cours x 8 (2008-2009)	90 000
Encadrement des étudiants (stages et travaux de recherche) et imprévus		234 900
	Total :	1 314 900 \$

Tableau 16 : Estimation du coût de la M.A. en terminologie, gestion des connaissances et nouvelles technologies

¹Nous proposons cette option pour permettre aux professeurs de se consacrer au plus tôt à la création des cours. Chaque équipe de professeurs préparera une proposition de cours pour le cours élaboré en commun, tandis que le consultant ou la consultante sera chargé de monter l'ensemble du dossier (raisons de l'introduction du programme, propositions de cours, etc.) et de voir à ce que les propositions s'ajustent aux exigences de chacune des universités partenaires. Si cette option n'était pas retenue, il faudrait prévoir un financement de soutien au projet dans chaque université (par exemple, 1 dégrèvement par institution partenaire).

³⁴ AUFC, *Plan d'action 2005-2010*, p. 20.

²Ces coûts se fondent sur un plan d'introduction du programme et de création des cours qui suivrait ce modèle :

- Janvier-juin 2006 : élaboration du dossier d'approbation d'un nouveau programme de maîtrise à l'intention des facultés des études supérieures des diverses universités partenaires;
- Septembre 2006-juin 2007 : réalisation de 4 cours (si le programme est approuvé, à cette date, ces cours pourraient éventuellement être enseignés en 2007-2008 si l'on choisit une introduction progressive des cours);
- Septembre 2007- juin 2008 : réalisation de 4 cours;
- Septembre 2008-juin 2009 : réalisation des 4 derniers cours.

Si l'on choisit la formule progressive, le programme pourrait débiter dès 2007. En revanche, si l'on attend que le programme soit complet pour le lancer, il commencerait en septembre 2009.

³ Ces coûts pourraient toutefois être amortis par des frais d'inscription et les retombées financières liées à l'offre de programme.

7. Bibliographie

ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE DE LA LANGUE/LANGUAGE INDUSTRY ASSOCIATION, *Industrie canadienne de la traduction. Carte routière technologique (2003-2007)*, Ottawa, Industrie Canada, 2004 (en ligne), <http://www.ailia.ca>, 6 pages (site consulté le 20 juillet 2005).

ASSOCIATION DES CONSEILS EN GESTION LINGUISTIQUE. *Rapport du Comité de l'ACGL sur la préparation de la relève*, [s. l.], ACGL, juin 2004, 15 pages.

ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE. *Plan d'action 2005-2010 du réseau de l'enseignement universitaire*, Ottawa, décembre 2004, 23 pages.

BUREAU DE LA TRADUCTION. *L'Actualité terminologique = Terminology Update*, Ottawa, Travaux publics et services gouvernementaux Canada.

CIRCUIT. *Pleins feux sur la terminologie*, Montréal, Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, n°88, été 2005, 36 pages.

COMITÉ SECTORIEL DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA TRADUCTION, *L'industrie canadienne de la traduction. Stratégie de développement des ressources humaines et d'exportation*, septembre 1999, (en ligne) <http://www.uottawa.ca/associations/csict/princi-f.htm>, 128 pages.

CRONIN, Michael. *Translation and Globalization*, London, Routledge, 2003, 197 pages.

DIRECTION DE LA NORMALISATION TERMINOLOGIQUE. *D'influence et de fierté. Rapport annuel 2004-2005=Pride and Influence. Annual Report 2004-2005*, Ottawa, Bureau de la traduction, 2005, 52 pages.

DUPUIS, Gilbert. « La Localisation », conférence présentée à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de l'ATIO, Toronto, 29 avril 2006.

EMPLOI-AVENIR QUÉBEC. *Information sur les professions. 5125 Traducteurs, terminologues et interprètes*, (en ligne), site mis à jour le 16 août 2005, <http://www150.hrdc-drhc.gc.ca/asp/emploi/emploi.asp>, (consulté le 30 novembre 2005).

ESSELINK, Bert. *A Practical Guide to Localization*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2000, 488 pages.

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION. *Terminology and other language and content resources*, (en ligne), 2006, <http://isotc.iso.org/>, (consulté le 15 février 2005).

LE GROUPE MALLETTE MAHEU, *Enquête auprès de l'industrie canadienne de la traduction. Résumé des rapports d'enquête*, Ottawa, mai 1999 (en ligne) <http://www.uottawa.ca/associations/csict/rap-f.htm#top>, (consulté le 18 avril 2005) 84 pages.

LOCALIZATION INDUSTRY STANDARDS ASSOCIATION. *How big is the localization industry?*, (en ligne), 2005, <http://www.lisa.org/info/faqs.html#big>, (consulté le 24 octobre 2005).

LOCALIZATION INDUSTRY STANDARDS ASSOCIATION. *The Localization Industry Primer*, (en ligne), Féchy (Suisse), LISA. 2003, <http://www.lisa.org/>, (consulté le 24 octobre 2005), 50 pages.

McINNIS, Nancy et Maha TAKLA. *Résultats du sondage de 2005 auprès des traducteurs indépendants*, (en ligne) ASSOCIATION DES TRADUCTEURS, TERMINOLOGUES ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO, <http://www.atio.on.ca>, 2006, 18 pages.

MARESCHAL, Geneviève, Louise BRUNETTE, Zélie GUÉVEL et Egan VALENTINE. *La formation à la traduction professionnelle*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 2003, 212 pages.

MON EMPLOI.COM. *Communications et médias*, (en ligne), 30 novembre 2005, http://www.monemploi.com/mon_emploi/chercher/emploi_secteur/Communicationsetmedias.html (consulté le 30 novembre 2005).

NOLAN, James. "Interpreting in the Inter-governmental Setting: New Challenges of Multilingual Communication". Conference delivered for International Translation Day, Toronto, Handouts, September 29th, 2005, 11 pages.

QUIRION, Jean. « La formation en localisation à l'université : pour quoi faire? », dans *META*, Journal des traducteurs (en ligne), Montréal, Presses de l'université de Montréal, décembre 2003, <http://www.erudit.org/revue/meta/2003/v48/n4/008725ar.html> (consulté le 30 novembre 2005).

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA. *Guide sur les carrières*, (en ligne), site mis à jour en 2004, <http://www23.hrdc-drhc.gc.ca/ch/f/>, (consulté le 30 novembre 2005).

RIOUX, Fernand. *L'industrie de la langue offre des choix de carrière intéressants*, réalisé par Fernand Rioux, Ottawa, Industrie Canada, janvier 2005, 16 pages.

RIOUX, Fernand, GESTION AURI INC., *Partenariat des ressources humaines dans l'industrie de la langue. Les modèles possibles de partenariat entre Développement des ressources humaines Canada et l'industrie de la langue*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada., mai 2003, 45 pages.

RYKKEN, Rolph. « Language Localization Special Section - What is LISA? » dans le site de The Federation of International Trade Associations, (en ligne), 2006. [<http://www.fita.org/aotm/0600.html>] (date de consultation : 15 février 2006).

SOFFER, Morry. *The Translator's Handbook*, 5^e éd., Rockville, Maryland, Schreiber Publishing, Inc., 2004, 406 pages.

STATISTIQUE CANADA, *Profil des industries canadiennes de la langue. Rapport final*, Ottawa, Industrie Canada, mars 2004.

TERMNET *The International Network For Terminology*.(en ligne), site mis à jour en octobre 2005. [<http://linux.termnet.org/>] (date de consultation : 10 décembre 2005).

VALENTINE, Egan, Zélie GUÉVEL et Georges BASTIN. *Traduction et enseignement = Translation and Teaching*, *META*, Journal des traducteurs, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, vol. 48, n^o 3, septembre 2003, 479 pages.

VESTIMETRA INTERNATIONAL INC. *L'intégration et le perfectionnement des ressources humaines dans l'industrie de la langue*, Montréal, AILIA, novembre 2005, 96 pages.

DOSSIER D'ANNEXES

ANNEXE 1 : Appellations de fonctions

Tiré de : Statistique Canada. *Recherche dans l'Index alphabétique CNP-S 2001*, [en ligne], [s. d.]. [http://stds.statcan.ca/francais/soc/2001/nocs01-examp-search_f.asp?cretaria=F025] (date de consultation : 15 février 2006).

[Définitions, sources de données et méthodes](#)

[CNP-S 2001 Menu](#)

Recherche dans l'Index alphabétique CNP-S 2001

F025 int. a. (interprète agréé/interprète agréée)
interprète
interprète agréé/interprète agréée (int.a.)
interprète communautaire
interprète culturel/interprète culturelle
interprète d'accompagnement
interprète de conférence
interprète en American Sign Language (ASL)
interprète en ASL (American Sign Language)
interprète en chuchotée
interprète en consécutive
interprète en langage gestuel
interprète en langage gestuel devant auditoire
interprète en langage visuel
interprète en langue des signes
interprète en langue des signes devant auditoire
interprète en langue des signes québécoise (LSQ)
interprète en LSQ (langue des signes québécoise)
interprète en simultanée
interprète gestuel/interprète gestuelle
interprète gestuel/interprète gestuelle devant auditoire
interprète judiciaire
interprète miroir
interprète oral/interprète orale
interprète pour les malentendants
interprète relais
interprète tactile
localisateur/localisatrice
réviseur/révisseur - traduction
spécialiste de l'adaptation culturelle ou internationale
term. a. (terminologue agréé/terminologue agréée)
terminologue
terminologue agréé/terminologue agréée (term. a.)
terminologue juridique
terminologue médical/terminologue médicale
terminologue-conseil
trad. a. (traducteur agréé/traductrice agréée)
traducteur agréé/traductrice agréée (trad.a.)

traducteur juridique/traductrice juridique
traducteur jurilinguiste/traductrice jurilinguiste
traducteur littéraire/traductrice littéraire
traducteur médical/traductrice médicale
traducteur scientifique/traductrice scientifique
traducteur technique/traductrice technique
traducteur/traductrice
traducteur/traductrice de nouvelles étrangères
traducteur/traductrice d'émissions étrangères
traducteur-adaptateur/traductrice-adaptatrice
traducteur-réviseur/traductrice-révisseuse
translitérateur/translitératrice

ANNEXE 2 : Formulaire d'enquête sur les programmes et les professeurs

Formulaire

Université :

Programmes de traduction offerts :

Certificat	X	X	X	X	X					5
B.A.	X	X		X	X	X	X	X	X	8
DESS		X					X			2
M.A.	X				X	X	X	X	X	5
Ph. D.	X					X		X	X	3

Langues :

anglais-français	X X XXXXXXXXX	100 %
anglais-espagnol	XX	2/9
espagnol-français	XX	2/9
autres		

Nombre de professeurs (temps plein) :

$$4 + 11 + 4 + 5 + 4 + 13 + 9 + 7 + 7 = 64$$

Nombre de crédits par professeur (temps plein) :

(3 à 9) (12) (18) (18) (15) (12 à 21) (12) (18)

$$6 + 12 + 18 + 18 + 15 + 17 + 12 + 18 = 116/8 = 14,5$$

Nombre de professeurs (temps partiel) :

$$5 + 37 + 1 + 6 + 2 + 17 + 12 + 8 + 17 = 105$$

Nombre de crédits par professeur (temps partiel) :

3 (3 à 6) (3 à 18) (6) (3 à 6) (6 à 18) (6) (3)

$$3 + 4,5 + 10,5 + 6 + 4,5 + 12 + 6 + 3 = 49,5/8 = 6$$

Âge des professeurs :

Nombre de professeurs (temps plein) ayant :

moins de 30 ans :										1
30-40	1	2	1	2	1	4	3	1	1	16
40-50			1	7		1	1	2	4	17
50-60			2	1	3	1	2	3	2	422
60 et plus				1		4		2	1	8

Nombre de professeurs (temps partiel) ayant :

moins de 30 ans :	2	2				3	1		8	
30-40		1	7	1	1	1	1			12
40-50			1	12		3	3	8		27
50-60			1	15	1	1	4	5		27
60 et plus			1			7	2			10

**ANNEXE 3 : Inscriptions et diplômés par type de formation
Données fournies par l'Association canadienne des écoles de traduction**

2001

Université	Nombre d'inscriptions				Nombre de diplômés			
	B.A. nouveaux inscrits	Certificats nouveaux inscrits	M.A. Ph. D. nouveaux inscrits	INSCRIP- TIONS TOTALES	B.A.	Certificats	M.A. Ph. D.	TOTAL
CUSB	11	34		100	3	4		7
McGill Continuing Ed		76	25	389		47	6	53
McGill Langue et litt.	13 (Spéc.)	16 (Maj./min.)		74	6	12		18
Concordia				274	44	13	36	93
Moncton	13			37	9			9
Montréal - FEP		183		796		69		69
Montréal - Ling. et trad.	142		51 (M.A.)	557	57		34	91
Montréal - Ling. et trad.			10 (Ph. D.)				1	1
Sherbrooke				28		7		7
Ottawa	83		27	262	48		16	64
UQAH/UQO	49	63		309	5	19		24
UQTR	14	0			2	1		3
Laurentienne								
Laval	81		19	223	48		6	54
Regina								
York - Glendon College	42	74	7	196	26	35	6	67
Total 2001	448	446	139	3245	248	207	105	560

2002

Université	Nombre d'inscriptions				Nombre de diplômés			
	B.A. nouveaux inscrits	Certificats nouveaux inscrits	M.A. Ph. D. nouveaux inscrits	INSCRIP- TIONS TOTALES	B.A.	Certificats	M.A. Ph. D.	TOTAL
CUSB	6	37		120	2	14		16
MCGill Continuing Ed		95	13	672		33	5	38
McGill Langue et litt.	8 (Spéc.)	16 (Maj./min.)		68	7	9		16
Concordia				274	44	13	36	93
Moncton	11			36	12			12
Montréal - FEP Certif1		157		550		58		58
Montréal - FEP Certif2		66		138		15		15
Montréal - Ling. et trad.	131		28 (M.A.)	398	56		32	88
Montréal - Ling. et trad.			25 (DESS)					
Montréal - Ling. et trad.			2 (Ph. D.)				2	2
Sherbrooke				28		7		7
Ottawa	69		37	262	53		21	74
UQAH/UQO	40	83	23	401	23	29		52
UQTR								
Laurentienne								
Laval	100		7	242	54		9	63
Regina								
York - Glendon College	37	74	9	239	22	39	6	67
Total 2002	402	528	144	3428	273	217	111	601

2003

Université	Nombre d'inscriptions				Nombre de diplômés			
	B.A. nouveaux inscrits	Certificats nouveaux inscrits	M.A. Ph. D. nouveaux inscrits	INSCRIP- TIONS TOTALES	B.A.	Certificats	M.A. Ph. D.	TOTAL
CUSB	1	60		153	7	16		23
MCGill Continuing Ed				441		50	7	57
McGill Langue et litt.	9 (Spéc.)	8 (Maj./min.)		55	7	6		13
Concordia				274	44	13	36	93
Moncton				47	10			10
Montréal - FEP Certif1		158		553		71		71
Montréal - FEP Certif2		53		224		25		25
Montréal - Ling. et trad.				462	80		34	114
Sherbrooke				28		7		7
Ottawa	73		28	270	36		15	51
UQAH/UQO	44	91	10	415	18	34	11	63
UQTR								
Laurentienne								
Laval				226	53		8	61
Regina				21 (Fr- 3/4)				
York - Glendon College	48	52	9	253	22	29	4	55
Glendon- SP/EN		25				12		12
Total 2003	175	447	47	3422	277	263	115	655

2004

Université	Nombre d'inscriptions				Nombre de diplômés			
	B.A. nouveaux inscrits	Certificats nouveaux inscrits	M.A. Ph. D. nouveaux inscrits	INSCRIP- TIONS TOTALES	B.A.	Certificats	M.A. Ph. D.	TOTAL
CUSB	8	50		131	6	16		22
McGill Continuing Ed		175		434		45	7	52
McGill Langue et litt.	9 (Spéc.)	23 (Maj./min.)	19	71	8		8	16
Carleton		13						
Concordia	30 (Spéc.)	45 (Maj.)		125	42	12	35	89
Concordia Localisation		5	45			4		4
Moncton	21			49	9			9
Montréal - FEP Certif1		140		492		27		27
Montréal - FEP Certif2		35		204		7		7
Montréal - Ling. et trad.	119	25 (Maj.)	32 (M.A.)	373	79	14	11	104
Montréal - Ling. et trad.			38 (DESS)	45			29	29
Montréal - Ling. et trad.			2 (Ph. D.)	14			2	2
Sherbrooke		18		28		7		7
Ottawa	70		22	283	38		19	57
Ottawa-Ph. D.							2	2
UQAH/UQO		51	6	442	21	23	12	56
UQTR	68							
Laurentienne								
Laval			19	213	57		11	68
Regina	89			23 (Fr-3/4 /M.A.)				
York - Glendon College		38	6	236	18	39	9	66
Glendon- SP/EN	47	12		12		13		13
Total 2004	461	630	189	3175	278	207	145	630

2005

Université	Nombre d'inscriptions				Nombre de diplômés			
	B.A. nouveaux inscrits	Certificats nouveaux inscrits	M.A. Ph. D. nouveaux inscrits	INSCRIP- TIONS TOTALES	B.A.	Certificats	M.A. Ph. D.	TOTAL
CUSB	3	49		134	5	11		16
McGill Continuing Ed		113	14	271		78	7	85
McGill Langue et litt.				67		8	7	15
Carleton								
Concordia	30	55 (Maj.)	36	425	31	48	18	97
Concordia Localisation		2						
Moncton	30			66	10			10
Montréal - FEP Certif1		127		601		68		68
Montréal - FEP Certif2		41		256		34		34
Montréal - FEP Localisation		13		62		4		4
Montréal - Ling. et trad.	144		79	467	80		34	114
Sherbrooke				28		7		7
Ottawa	67		20	298	51		23	74
Ottawa-Ph. D.								
UQAH/UQO	45	81	5	415	29	31	9	69
UQTR								
Laurentienne								
Laval				226	53		8	61
Regina				18				
York - Glendon College	43	35	6	186	18	21	6	45
Glendon- SP/EN		18		45		6		6
Total 2005	362	534	160	3565	277	316	112	705